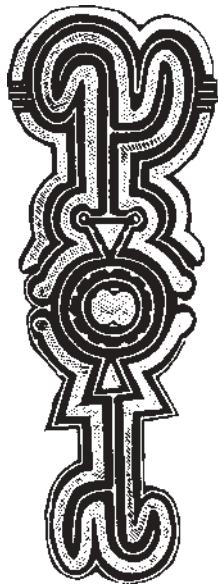


**L'autre côté** Regards Latino-américains  
**du fossé** et des Caraïbes  
sur le SMSI





### Organización Internacional de la Francofonía

Este folleto ha sido realizado gracias al apoyo financiero de la Organización Internacional de la Francofonía (OIF)(<http://www.francophonie.org>), una organización, que obra para la paz, la democracia y los derechos humanos y que enfoca el desarrollo sostenible y el acceso a la información dentro de un marco de respeto de la diversidad cultural y lingüística. El apoyo, gestionado a través de la Agencia Intergubernamental de la Francofonía (AIF) (<http://agence.francophonie.org/>), cubre las traducciones de los artículos, la edición, la imprenta y la difusión del folleto así como la creación del sitio web asociado (<http://www.redistic.org/folleto-cmsi>).

La OIF ha sido la promotora de un esfuerzo de colaboración de varias organizaciones del mundo francófono, hispanófono y lusófono estableciendo una alianza para enfrentar los retos planteados por la sociedad de la información en relación con la diversidad cultural. El proyecto "Tres Espacios Lingüísticos" (<http://www.3el.org/>) es un innovador ámbito de reflexión para el diseño de nuevas estrategias de cooperación internacional que permitan reforzar, a través del diálogo entre las culturas, la construcción de una cultura de paz, uno donde el respeto por las diferencias esté entre sus valores principales.

Así mismo la OIF ha contribuido a la Cumbre Mundial para la Sociedad de la Información (<http://smsi.francophonie.org/>) y, en complemento de su papel intergubernamental (ver las contribuciones para la Cumbre productos de la Conferencia Interministerial de Rabat en [http://www.francophonie.org/ocuments/pdf/declarations/declaration\\_rabat\\_esp.pdf](http://www.francophonie.org/ocuments/pdf/declarations/declaration_rabat_esp.pdf) ha apoyado a la participación de actores y actrices de la sociedad civil a las diferentes etapas de la Cumbre.

<http://www.francophonie.org>  
<http://agence.francophonie.org>

### Association pour le Progrès des Communications (APC)



L'Association pour les Communications Progressives

L'Association pour les Communications Progressives (APC) est un réseau international de sociétés civiles dont la mission consiste à soutenir et donner plein pouvoir aux organisations, mouvements sociaux et individus à travers l'utilisation des technologies de communication et d'information afin de mettre sur pied des communautés stratégiques et des initiatives visant à proposer des contributions significatives au développement humain équitable, à la justice sociale, à la participation aux processus politiques et à la préservation de l'environnement.

[www.apc.org](http://www.apc.org)



Centro Redes

Le Centre d'Études sur la Science, le Développement et l'Enseignement Supérieur (Centro de Estudios sobre Ciencia, Desarrollo y Educación Superior) est une institution dédiée à la recherche pluridisciplinaire, l'enseignement et la prestation de services techniques. Son objectif est de traiter les problèmes en rapport avec la science, la technologie, la recherche, les stratégies de développement et l'enseignement supérieur, en Argentine et en Amérique Latine. Elle joue en même temps le rôle de centre de coordination du Réseau Ibéro-américain d'Indicateurs de la Science et de la Technologie (Red Iberoamericana de Indicadores de Ciencia y Tecnología – RICYT).  
<http://www.centroredes.org.ar>



Acceso est une Organisation Non Gouvernementale de développement, dont le siège est au Costa Rica et dont les programmes couvrent l'Amérique. Elle propose assistance technique, formation et aide au développement institutionnel à des organisations locales, nationales et internationales qui partagent son engagement pour un développement équitable, participatif et réaliste.  
<http://www.acceso.or.cr>



### Fondation Réseaux et Développement (Fundación Redes y Desarrollo FUNREDES)

Organisation Non Gouvernementale internationale, dédiée à la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les pays en voie de développement, en particulier en Amérique Latine et aux Caraïbes. En collaboration avec des organismes internationaux, des ONG, des États et les institutions publiques ou privées qui s'y engagent, elle contribue au développement et à l'intégration régionale.  
<http://funredes.org>

### Infopolis

Le Programme de Recherches sur la Société de l'Information (INFOPOLIS) appartient à l'Institut de Recherche Gino Germani, Faculté de Sciences Sociales, de l'Université de Buenos Aires. Il se consacre à des sujets en rapport avec la Société de l'Information : e gouvernement, e politique, TIC et développement local, indicateurs de la Société de l'Information en Amérique Latine et aux Caraïbes, appropriation sociale des TIC, télécentres, réseaux communautaires et autres.  
<http://www.fsoc.uba.ar/invest/iig/index.htm>, ITDG



ITDG est une équipe de coopération technique internationale qui mène un travail commun avec les populations rurales et urbaines à faibles ressources à la recherche de remèdes pratiques à la pauvreté, à travers le recours à des technologies appropriées.  
<http://www.itdg.org.pe/>



Réseau d'Information pour le Troisième Secteur Organisation à but non lucratif, sa mission est de soutenir les organisations de la société civile grâce à l'utilisation stratégique des TIC. Ses principaux axes de travail consistent à fournir des informations pertinentes sur le troisième secteur, l'accès démocratique aux TIC et la gestion des connaissances. Elle se consacre également à la promotion de réseaux et leur apporte son aide en vue de fédérer leurs actions ; elle exerce également des activités de conseil et plaide pour la promotion de politiques et projets favorisant l'info-intégration.  
<http://www.rits.org.br>



Université Bolivarienne de Chile  
Le programme "Internet et Société" de l'Université Bolivarienne a pour objectif de contribuer à la formulation de politiques publiques propres à assurer l'accès, l'utilisation et l'appropriation sociale d'Internet par les acteurs publics, privés et la société civile, dans la perspective du bien-être social et du développement réaliste. Ê cet effet, ses activités portent sur : le débat sur l'impact d'Internet sur la société ; le développement de ressources en vue de l'appropriation sociale d'Internet ; la conception et la mise en œuvre de projets pilotes pour faciliter l'apprentissage et l'essai de pratiques gagnantes.  
<http://www.ubolivariana.cl/>

Publicación de la "Red sobre el Impacto Social de las Tecnologías de la Información y Comunicación" (RedISTIC) Septiembre 2003.

### Comité Editorial

- Luis Germán Rodríguez, Coordinador (lgrodrig@funredes.org)  
Fundación Redes y Desarrollo (FUNREDES) Venezuela
- Valeria Betancourt (valeriab@apc.org)  
Asociación para el Progreso de las Comunicaciones (APC)
- Rubén Darío Ibáñez (rdi@ricyt.edu.ar)  
Centro REDES
- Kemly Camacho (kemly@acceso.or.cr)  
Fundación Acceso
- Daniel Pimienta (pimienta@funredes.org)  
Fundación Redes y Desarrollo (FUNREDES) República Dominicana
- Susana Finkelievich (sfinkel@ciudad.com.ar)  
INFOPOLIS. Universidad de Buenos Aires
- Miguel Saravia (miguel@itdg.org.pe)  
Intermediate Technology Development Group (ITDG)
- Paulo Henrique Lima (plima@rits.org.br)  
Red de Información para el Tercer Sector (RITS)
- Rubén Araya (ruben@sociedadcivil.cl)  
Universidad Bolivarienne de Chile

**Diseño gráfico** María Fernanda Sosa. Ingeniu Asesores Creativos.  
**Fotos** Yves Beaulieu. IDRC, 2003.  
**Impresión** Editorial Ex Libris. Caracas, Venezuela.



Introduction	5
<b>Section 1 : Visions. Positions de principe et valeurs qui régissent l'orientation de la région par rapport a la SI</b>	
1. Travailler l'internet avec une vision sociale <i>Comunidad Virtual Mística</i>	9
2. L'aide internationale basée sur la connaissance en voulons-nous, en avons-nous besoin?1	16
3. Proposition méthodologique pour mesurer la transition de l'Amérique Latine vers la Société de l'information <i>Fernando Peirano Carlos Bianco Gustavo Lugones</i>	20
4. La fracture numérique: un concept boiteux? <i>Daniel Pimienta</i>	24
5. TIC, développement et réduction de la pauvreté1 <i>Susana Finquelievich</i>	26
6. Idées pour repenser la connectivité dans les régions rurales <i>Miguel Saravia</i>	29
7. L'accès de la Société Civile à la gestion directe des moyens de communication <i>Gustavo Gómez</i>	34
<b>Section 2 : la CMSI vue depuis l'ALC</b>	
8. Déclaration de somos@telecentros pour le Sommet Mondial sur la Société de l'Information <i>Comité Interino de somos@telecentros</i>	38
9. Le sommet mondial sur la société de l'information vu depuis le terrain: entrons-nous dans la danse ou critiquons-nous de l'extérieur? <i>Daniel Pimienta</i>	39
10. Le Sommet Mondial de la Société de l'Information: les jeux sont-ils faits ? <i>Paulo Lima</i>	41
11. Nous devons débattre dans un esprit ouvert sur le droit à la communication <i>Marco Navas Alvear</i>	44
12. La Société civile latino-américaine active face au Sommet Mondial sur la Société de l'Information: rapports sur les démarches nationales <i>Valeria Betancourt</i>	47

### Section 3 : La SI vue depuis l'ALC : thèmes et expériences propres

13. Réflexions sur la société de la connaissance au Costa Rica <i>Kemly Camacho</i>	51
14. Haïti dans la société de l'information: mécanismes et conditions de l'appropriation technologique <i>Gotson Pierre</i>	54
15. Le rôle de la société civile dans les processus d'info-exclusion <i>Paulo Lima</i> <i>Graciela Baroni Selaimen</i>	58
16. Communautés et portails citoyens : Pour quoi faire ? Réflexions à partir d'une vision sociale d'internet <i>Rubén Araya Tagle</i>	62
17. Les peuples autochtones et la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes: Un cadre d'intervention <sup>1</sup> <i>Isabel Hernández</i> <i>Silvia Calcagno</i>	66
18. Former des citoyens pour la Société de l'information: l'expérience des Opérateurs du Réseau d'Information Communautaire <i>Rodrigo Garrido</i> <i>Manuel Morales</i> <i>Alejandra Villarroel</i>	69

1. Élaboré par une association d'organisations de défense de l'information en Afrique. MISA 2003.

2. Réseau sur l'Impact Social des Technologies de l'information et de la Communication (Red sobre el Impacto Social de las Tecnologías de la Información y Comunicación). <http://redistic.org>

La publicité faite autour du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) est une opportunité pour faire connaître au monde les progrès réalisés en Amérique Latine et aux Caraïbes dans ce domaine.

De par le monde, différents acteurs œuvrant dans ce secteur ont travaillé et travaillent sur la façon d'utiliser réellement et efficacement les produits basés sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service d'une société dédiée à un développement de l'être humain basé sur l'équité et l'intégration de tous les citoyens. Pour beaucoup, ce travail a commencé il y a de nombreuses années déjà et nombre d'expériences significatives ont été accumulées.

Cette publication est une contribution conjointe de différentes institutions d'Amérique Latine et des Caraïbes, qui se dédient à des activités liées à la société de l'information et ses thèmes connexes (communication, connaissance, savoir, etc.). Celles-ci ont décidé de joindre leurs efforts pour produire un document qui reflète les "Regards Latino-américains et des Caraïbes sur le Sommet Mondial sur la Société de l'Information".

Nous avons eu connaissance d'un projet similaire en Afrique ("Our side of the Divide"<sup>1</sup>) qui a reçu un bon accueil sur ce continent et plus largement ailleurs. Il constitue, sans aucun doute, un exemple intéressant, ce qui nous a stimulés à l'imiter pour ce qui concerne notre réalité.

Les articles présentés ici ne rendent compte que d'une partie des réalisations menées dans cette région du monde. Ils font état d'une sélection parmi d'importantes productions que nous avons jugé pertinent de présenter, pour leur exemplarité, dans la mesure où elles reflètent des valeurs communes aux différents acteurs qui s'impliquent dans ce domaine, en Amérique Latine et aux Caraïbes. Parmi ces valeurs, nous voulons mettre en avant, en premier lieu, *qu'à partir de nos propres réalités nous oeuvrons pour notre propre développement*, sans préjugés ni complexes. Les meilleurs experts sur le Sud et ses réalités, c'est nous, ceux qui y vivent. L'aide et la solidarité de bonne volonté sont, bien entendu, bienvenues mais comprenez que nous nous voyons comme les acteurs de la construction de ce futur meilleur auquel nous aspirons.

La deuxième valeur est *la coopération entre institutions du Sud afin de nous renforcer dans nos domaines d'action respectifs*. Cette publication est le résultat d'un effort collectif mené par nous, différentes institutions de la région, qui nous sommes engagées à conforter nos projets en mettant en commun nos meilleures ressources avec d'autres institutions prêtes à nous suivre dans cette voie.

La troisième repose sur *l'importance de la participation de la société civile dans la constitution de la Société de l'Information*. À cette fin, nous avons recueilli des articles émanant principalement de la société civile dans ses expressions diverses: enseignement, Organisations Non Gouvernementales, parmi celles liées à la représentation de la société civile.

Il convient de souligner que ce que nous présentons ici constitue une première expérience pilote, initialement informelle, qui a débouché sur la constitution du **Réseau sur l'Impact Social des Technologies de l'Information et de la Communication (RedISTIC<sup>2</sup>)**. Nous sommes une organisation qui regroupe des institutions de la société civile et se propose d'encourager des initiatives de collaboration, en vue d'exercer une influence majeure sur les politiques publiques en matière de TIC dans la région.

Nous sommes conscients que certains sujets clés ont été délaissés mais ceci est imputable aux impératifs de temps et de budget auxquels est soumis ce projet. Cependant, nous nous efforçons de montrer un large panorama des réalités qui sont les nôtres.

Les articles sont organisés en trois sections. La première recense les positions de principe et valeurs qui régissent l'orientation régionale vis-à-vis de la société de l'information. La seconde est dédiée aux réflexions sur le SMSI. La troisième réunit des contributions sur les sujets et expériences propres à l'Amérique Latine et aux Caraïbes.

En résumé, nous nous assignons un double défi. D'un côté, celui de rendre compte de notre expérience, et de l'autre, de fournir une référence à ceux qui souhaitent aborder le thème et connaître le point de vue particulier à cette partie de la planète. Nous espérons que ceux qui nous liront nous jugeront, en fin de compte, en notre faveur.

Luis Germán Rodríguez L.  
Coordinateur du Comité Éditorial.  
[grodrieg@funredes.org](mailto:grodrieg@funredes.org)



## Travailler l'internet avec une vision sociale

DOCUMENT COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ VIRTUELLE MISTICA<sup>[1]</sup>  
POUR LE PROJET OLÍSTICA<sup>[2]</sup> CONTEXTE

1. Carnet d'adresses de la CV Mistica: <http://funredes.org/mistica/castellano/emec/participantes/>

2. <http://funredes.org/olistica>

3. <http://funredes.org/mistica>

4. <http://funredes.org>

5. <http://funredes.org/olistica/documentos/doc2/isticometros.html>

6. [http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp\\_doc\\_sam2\\_1.html](http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp_doc_sam2_1.html)

7. [http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp\\_doc\\_cv.html](http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp_doc_cv.html)

8. <http://www.acceso.or.cr/PPPP/>

9. <http://www.idrc.ca/pan/ricardo/publications/Ofelia.htm>

10. <http://www.itdg.org.pe>

11. <http://www.idrc.ca/pan/ricardo/publications/tcparaque.pdf>

Ce document a été réalisé **collectivement** (cf. chapitre "processus") pour servir de base à plusieurs activités liées aux projets Mistica<sup>[3]</sup> et Olistica que la Fondation réseaux et développement (FUNREDES<sup>[4]</sup>) coordonne.

Il sert plus particulièrement de base à une observation **alternative** de l'impact social des TIC en Amérique latine et aux Caraïbes. Une telle observation doit être inspirée des principes de ce que l'on appelle "Isticometrie"<sup>[5]</sup>, qui établissent que les indicateurs doivent être développés dans le cadre de processus de **participation**, pour que les priorités de développement établies par les communautés puissent être véhiculées et que les indicateurs correspondant à la pertinence sociale des phénomènes auxquels ils sont imputés soient élaborés, pertinence qui ne peut pas être abandonnée aux pré-conceptions des élites ou acteurs dominants. À l'avenir, l'objectif est que les sociétés, acteurs/actrices et plus particulièrement les personnes devant profiter de leurs bénéfices participent au processus de formulation des **politiques publiques**.

Ce document prétend donc façonner, dans des termes accessibles aux non spécialistes en la matière, la vision de l'Internet comme un outil de développement social qu'un **groupe de personnes** (*académiques et acteurs/actrices de terrain*) ont conceptualisé lors d'échanges virtuels, depuis 1999. La portée de ce document devrait logiquement aller au-delà des projets mentionnés et pourrait représenter un apport de notre région au débat international sur la Société de l'information.

### Antécédents

Le projet Mistica a donné naissance aux deux documents collectifs précédents sur la même thématique, mais avec des approches distinctes:

- **Doc-SAM:** "*Carta a Emilio o el relate onírico de la reunión de Samaná*"<sup>[6]</sup>, 5/99, qui vise, du point de vue pédagogique et multimédia, la description des processus de démocratie de participation et l'esprit en résultant, dans le cadre de la communauté Mistica. Ce document est long et se lit facilement; il est utile pour ceux qui souhaitent intégrer la communauté virtuelle Mistica ou comprendre la dynamique du projet.

- **DOC-CV:** "*Las TIC en América Latina y el Caribe en el*

*contexto de la globalización*"<sup>[7]</sup>, 4/99, qui développe la vision de la communauté virtuelle Mistica de la relation entre les TIC et la société. Ce document est relativement long et rédigé pour et par des spécialistes du domaine. D'une certaine manière, le présent document actualise le document DOC-CV et essaie de le rendre accessible à un public plus large.

À cette liste, il faut ajouter un document qui n'a pas encore vu le jour collectivement et qui ne fait pas partie des réalisations du projet Mistica, mais qui a cependant été le fruit de nombreuses consultations et qui reflète en grande partie les réflexions de la communauté virtuelle Mistica:

- "*Internet ¿para qué? Pensando en las TIC para el desarrollo de ALC*"<sup>[8]</sup>, 3/01, de Ricardo Gómez et Juliana Martínez. Ce document, à la fois long et pédagogique, est destiné à un public pas forcément spécialiste.

De même, il existe d'autres documents régionaux visant un avenir proche, qui sont directement ou indirectement le fruit de la réflexion collective dans d'autres espaces:

- "*Carta a la Tía Ofelia: Siete propuestas para un desarrollo equitativo con el uso de NTIC*"<sup>[9]</sup>, 4/02, de Ricardo Gómez et Benjamín Casadiego, qui se sont inspirés d'un travail collectif réalisé au cours de l'atelier d'échange d'expériences sur l'appropriation sociale des NTIC pour le développement en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par ITDG<sup>[10]</sup>, Cajamarca, Pérou, 3/02.

- "*¿Telecentros para que? Lecciones sobre telecentros comunitarios en América Latina y el Caribe.*"<sup>[11]</sup>, 9/02, de Ricardo Gómez, Karin Delgadillo et Klaus Stroll, inspiré de l'expérience du projet somos@telecentros<sup>[12]</sup>.

Cet ensemble de documents, qui inclue également le présent document, est une production **originale et propre à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes** sur les thématiques de la Société de l'information.'

### Processus

Le processus visant à rendre le présent document collectif a été  **systématisé par Kemly Camacho**, de la Fondation Acceso<sup>[13]</sup>, comme suit:

- elle a rédigé une proposition initiale qui tentait de définir le contenu consensuel des échanges de la Communauté virtuelle (CV) Mistica des derniers mois;
- cette proposition initiale a été discutée au sein du groupe de coordination du projet Olistica<sup>[14]</sup>;

- une deuxième version<sup>[15]</sup>, qui intégrait les commentaires du groupe de coordination, a été produite;
- ensuite, le document a été discuté à nouveau<sup>[16]</sup> au sein de la CV Mística, suivant un ordre de discussion s'étalant sur plusieurs semaines;
- enfin, les commentaires reçus ont été intégrés dans ce document pour faire une avant-dernière version;
- cette version a été, à son tour, révisée par le groupe de coordination et finalisée par le responsable du projet, Daniel Pimienta, avant d'être présentée à la CV qui a pu vérifier si ses commentaires avaient été dûment inclus et ainsi déclarer ce document comme définitif.

Avec ce processus, on réussit à obtenir un document qui reflète de manière consensuelle et dans les grandes lignes les travaux préliminaires du collectif Mística; cependant, il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'un document endossé formellement par chacun des participants de la CV Mística.

Les commentaires finaux, qui ouvrent encore plus les perspectives de ce document, sont regroupés dans la liste des courriers qui débute à l'adresse suivante:

<http://funredes.org/mistica/castellano/emec/produccion/memoria6/1326.html>.

## Introduction

Depuis quelques temps<sup>[17]</sup>, dans la communauté virtuelle Mística, formée par des latino-américain(e)s et des Caribéen(ne)s, nous développons un processus de réflexion sur le thème de la brèche digitale, la Société de l'information et de la connaissance et l'impact social de l'Internet. Sous le terme de "Vision sociale de l'Internet", nous réfléchissons, entreprenons et faisons la promotion des actions où l'on approfondit la compréhension des effets et impacts de cette technologie en s'insérant dans nos sociétés et où l'on fait la promotion d'une appropriation sociale de l'Internet. Les principes majeurs que nous, qui avons fait ces propositions, partageons sont présentées ci-après.

### 1. *L'Internet<sup>[18]</sup> est un sujet social, pas seulement technique ou commercial*

**Nous ne considérons pas le réseau des réseaux seulement comme une plate-forme technologique. Nous préférons le voir comme un nouvel espace d'interaction entre les êtres humains, que nous avons créé nous-mêmes pour notre bénéfice.**

Cet espace se transforme par la même interaction que nous sommes en train de développer. Ainsi, nous considérons que cette technologie doit être vue, analysée, manipulée, étudiée et utilisée d'un point de vue social, en essayant de comprendre les nouveaux types de relations qui s'établissent dans le cadre de cet espace, les nouveaux processus sociaux qu'il génère, les trans-

formations culturelles qu'il produit, les nouvelles visions du monde qui se construisent, les nouvelles relations économiques qui s'établissent.'

L'Internet ne doit pas seulement être considéré comme le réseau des réseaux, d'un point de vue technique, c'est-à-dire des machines interconnectées. L'Internet doit être considéré comme le réseau des réseaux humains reliés les uns aux autres et où les ordinateurs ne sont que la plate-forme technologique qui permet de médiatiser<sup>[19]</sup> ces relations.

Il est clair que le fait qu'il se base sur une plate-forme technologique d'ordinateurs interreliés fait que ce réseau de réseaux humains fonctionne avec des caractéristiques nouvelles et particulières. Les relations passant par la plate-forme technologique, les communications se modifient sur la forme et le fond.

D'autre part, nous pensons qu'il est important que l'Internet ne soit pas seulement considéré comme un outil pour la réalisation de nouvelles formes d'échanges commerciaux—auxquels, aujourd'hui, le secteur privé donne priorité, encourage et appuie— mais aussi comme un moyen de promouvoir la dynamisation des structures et relations économiques, politiques et sociales alternatives aux traditionnelles. Poussé par les forces du marché, l'Internet reproduira et augmentera les différences sociales existantes.

La société civile a un rôle fondamental à jouer dans la définition des nouveaux types de relations et de constructions sociales qui devraient se développer à partir de l'incorporation des technologies de l'information et de la communication. Il ne s'agit pas seulement d'un sujet propre aux gouvernements et aux entreprises.

### 2. *Nous incitons l'égalité des possibilités d'accès, l'usage avec sens et l'appropriation sociale de l'Internet*

**Pour l'analyse, la conduite des actions et l'élaboration de propositions liées à cette technologie, nous utilisons les catégories d'égalité des possibilités d'accès, d'usage avec sens et d'appropriation sociale de l'Internet.** Nous considérons que la simultanéité des trois aspects est importante pour atteindre un impact social positif lors de l'introduction de l'Internet dans nos pays.

Par accès à égalité des chances, nous entendons que toutes les personnes puissent avoir accès aux bénéfices de l'Internet. Dans cette catégorie, nous intégrons aussi bien l'accès à la technologie que le développement des capacités techniques et méthodologiques pour faire un usage effectif des potentialités qu'elle offre. Les obstacles à l'accès équitable ne sont pas seulement techniques et financiers mais aussi éducatifs, linguistiques et culturels.'

Dans ce sens, nous nous préoccupons également de

12. <http://www.telecentros.org/>

13. <http://acceso.or.cr>

14. <http://www.funredes.org/olistica/socios/>

15. [http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp\\_doc\\_olist.html](http://funredes.org/mistica/castellano/ciberoteca/tematica/esp_doc_olist.html)

16. <http://funredes.org/mistica/castellano/emec/produccion/>

17. Desde febrero del 1999 cuando se iniciaron las discusiones en la CV Mística.

18. "Internet" est un protocole (TCP-IP) qui permet à des ordinateurs d'entrer en communication. "L'Internet" est un réseau qui permet à des personnes de communiquer et de s'informer grâce à l'usage de machines et de protocoles. Aussi, nous préférons utiliser l'expression "l'Internet", qui se réfère au réseau humain plutôt qu'à la technologie.

19. Et dans de nombreux cas, dû à ses limitations d'interface, "immédiatiser"...

la recherche d'alternatives de connexion et de formation gratuites ou à faibles coûts et, pour les politiques, de la prise de décisions et de la gouvernance de l'Internet. Nous souhaitons nous impliquer dans la définition des politiques touchant aux domaines, aux coûts des espaces sur l'Internet et aux aspects juridiques relatifs à cette technologie, afin que nos visions et intérêts soient pris en compte.

Il existe une différence entre l'usage et l'usage avec sens de cet outil technologique. Nous encourageons les actions qui favorisent l'usage qui relie les nécessités des différents groupes sociaux et la recherche d'alternatives pour les résoudre en utilisant l'Internet.

Nous insistons sur l'appropriation sociale de l'Internet, afin que cet outil acquiert un sens dans la vie quotidienne des groupes sociaux et devienne un outil pour la création de nouveaux savoirs qui leur permet de transformer les réalités dans lesquelles ils sont intégrés.

### 3. Notre intention finale est la transformation des sociétés

Nous qui étudions, cherchons, évaluons et encourageons des actions liées à cette technologie avec une vision sociale, **nous déclarons explicitement que nous nous proposons d'utiliser cette technologie comme un outil pour transformer les sociétés.** Pour cela, nous cherchons à découvrir et à favoriser des actions pour que cette technologie contribue à la construction de nouvelles sociétés guidées par des valeurs communes telles que des relations plus équitables, moins discriminatoires et favorisant l'égalité des chances.

En outre, à partir de chacune de nos spécificités, nous insistons sur notre engagement de promouvoir des actions qui rapprochent les opportunités d'accéder à l'Internet des groupes les moins privilégiés de nos sociétés.

### 4. Nous considérons l'Internet comme une opportunité, mais ne magnifions pas cet outil technologique

**Nous ne pensons pas que l'Internet produira des changements qui transformeront les conditions économiques et sociales des groupes moins privilégiés de nos sociétés et du monde entier. Nous ne concevons pas un processus linéaire; nous ne croyons pas qu'il existe une relation automatique ou une relation cause-effet entre l'Internet et le développement social.'**

Pour profiter de cette technologie comme un outil de développement social, des processus permettant aux populations, organisations et pays de s'approprier cette technologie doivent exister, afin que l'Internet fasse partie et ait un sens dans leur vie quotidienne. C'est-à-dire, qu'il ait un sens pour permettre d'améliorer les conditions de vie, qu'il soit quelque chose de proche et de pertinent pour transformer les relations sociales, économiques et politiques existantes.

*Nous devons insister sur le changement du sens des actions liées à l'Internet qui sont encouragées. Celles-ci donnent priorité à l'installation de connexions et d'équipements puis se demandent ensuite à quoi elles peuvent servir. Nous appelons à la réflexion initiale conjointe sur les principaux problèmes et besoins existants, comment l'Internet peut contribuer à les résoudre et décider ensuite si l'on procède aux installations d'équipements et de connexions, comment et où.*

L'Internet est une vitrine ouverte, dont nous, les organisations, communautés, personnes et pays qui aspirons à améliorer les conditions de vie des populations moins favorisées, pouvons encore profiter.'

Mais nous sommes aussi conscients que les espaces qui nous permettent de profiter de l'Internet pour transformer les sociétés diminuent ou augmentent en fonction des actions que nous entreprendrons prochainement.

Dans ce sens, l'Internet doit répondre à une stratégie de communication et d'information que nous, qui souhaitons améliorer les sociétés dans lesquelles nous vivons, adoptons.

### 5. Le concept de brèche digitale doit être abordé de manière collective, et non individuelle.

#### **La brèche digitale est un produit de la brèche sociale.**

Premièrement, nous considérons que la brèche digitale n'existe pas en soi mais qu'elle est le fruit des brèches sociales. C'est-à-dire, que ce sont les différences sociales, politiques et économiques pré-existantes, la distribution du pouvoir et les ressources qui la provoquent.

#### **La brèche digitale ne fait pas seulement face aux machines connectées.**

Affronter la brèche digitale implique non seulement de disposer d'ordinateurs mais aussi de développer les capacités nécessaires pour que la population puisse profiter de cet outil technologique au bénéfice du développement politique, social et économique. Ceci signifie, outre de pouvoir accéder à des ordinateurs connectés, améliorer son auto-estime personnelle, son organisation communautaire, son niveau d'éducation, sa capacité d'interaction avec d'autres personnes et groupes, son niveau d'appropriation pour pouvoir, entre autres, faire des propositions. Dépasser la brèche digitale signifie que les groupes avec lesquels nous travaillons auront la capacité suffisante pour pouvoir profiter de cette technologie pour améliorer leurs propres conditions de vie et celles de leur entourage.

En résumé, la brèche digitale ne soit pas seulement être mesurée en fonction de l'infrastructure (par exemple, selon le nombre de machines connectées), mais aussi en fonction de la capacité que nous aurons développé pour transformer l'information disponible et les rela-

tions existantes sur l'Internet en matière de savoirs dont nous pourrions profiter pour améliorer nos conditions de vie et nos relations d'appui mutuel.

**Le dépassement de la brèche digitale est un sujet collectif, pas individuel.** C'est pour cela que nous n'acceptons pas l'idée d'établir la mesure de la brèche digitale de manière individuelle. La mesure de la brèche digitale la plus courante se fait en fonction du rapport nombre d'habitants/nombre de machines connectées. Nous encourageons l'idée de mieux valoriser l'option collective. Dans ce sens, nous considérons que les bénéfices de l'Internet ne viennent pas de la connexion mais des effets qu'elle produit. À savoir, que nous pourrions parler de réduction de la brèche digitale si les bénéfices de cet outil profitent à une communauté entière, même si cette dernière a peu ou pas de machines connectées. Quand nous parlons de dépasser la brèche digitale, nous parlons de communautés, d'organisations ou de familles bénéficiant de l'Internet même si elles ne sont pas directement connectées, et pas de la relation un-un, individu-machine.

Par exemple, si dans une communauté, un groupe de jeunes gens qui ont accès à l'Internet dans leur collège (et pas dans leur communauté), découvrent par le biais de cet outil une nouvelle manière de convertir l'eau du fleuve en eau potable; ils discutent de cette information avec les adultes, l'adaptent à leurs conditions de vie, réalisent un projet similaire adapté à leurs besoins et à leurs visions du monde et parviennent, entre tous/toutes, à obtenir de l'eau potable à partir de la source du fleuve. Si cela sert d'exemple et si de telles actions continuent à voir le jour, cette communauté tirera les bénéfices de l'Internet. Nous parlerons alors d'actions permettant de réduire la brèche digitale dans cette communauté, bien que seul un groupe de jeunes gens ait eu accès à l'Internet et qu'aucune machine ne soit connectée dans cette communauté.

Nous croyons que la brèche digitale doit être valorisée sur la base des bénéfices que les populations peuvent ou non tirer de l'Internet et nous pensons que l'on ne peut atteindre un tel objectif avec une seule connexion. Évidemment, ces processus sont plus agiles s'il y a des connexions dans la communauté, mais la simple connexion ne fera pas la différence.

Ainsi, nous encourageons les actions qui réduisent la brèche digitale en permettant aux populations de tirer profit de l'Internet collectivement, et pas seulement les actions qui visent la connexion de tous/toutes à l'Internet. Nous pensons que les efforts et ressources visant à réduire la brèche digitale ne doivent pas être centrés sur les machines mais sur les procédés communautaires, d'organisation et nationaux qui permettront à la majorité de la population de tirer profit de la technologie.

*6. L'Internet reflète les brèches sociales de nos sociétés, il dépend de nous de profiter et de défendre les espaces ouverts existants*

**Nous savons qu'il existe des différences sur l'Internet. Nous n'avons pas tous/toutes les mêmes possibilités d'accéder à ce qui se trouve sur le réseau, la même facilité pour visualiser ce que nous produisons, ni les mêmes ressources technologiques et équipements pour profiter de cet outil. Ces différences sont liées aux coûts et à la connaissance de la technologie.**

Nous sommes préoccupés par cette tendance, bien que nous pensions qu'il y ait encore un grand nombre d'espaces ouverts. Nous travaillons pour encourager des actions qui réduisent le risque que l'Internet devienne un outil principalement utilisé en fonction des ressources économiques de chacun.

Nous cherchons à ce que ceux qui ont le moins de chances d'être écoutés dans nos sociétés puissent trouver dans cet outil un espace pour se faire entendre, interagir et s'organiser avec d'autres personnes et un lieu où ils pourront trouver des informations qui les aident à trouver des solutions et à assouvir leurs besoins.

*7. L'Internet peut renforcer la puissance des processus de développement humain déjà existants*

L'Internet est surtout un outil capable de créer et de renforcer les réseaux humains. Son introduction permet de créer un nouveau réseau social que nous avons besoin de comprendre et de nous approprier.

L'Internet est un outil qui peut faciliter, améliorer, accélérer les processus qui se développent dans les pays, communautés, organisations et régions et qui tendent à améliorer les conditions de vie de la majorité des habitants.

Par conséquent, nous encourageons les actions qui intègrent l'Internet dans les pratiques sociales et les initiatives d'organisation qui existent déjà, qui tendent à améliorer les conditions de vie des moins favorisés et qui encouragent le développement de vastes processus de participation.

*8. L'Internet fournit de l'information, et non du savoir*

**Nous croyons que l'Internet est une source interminable d'informations, mais il ne nous fournit pas de savoir.** Le savoir, nous le produisons individuellement ou collectivement en assimilant l'information, en y réfléchissant, en l'adaptant à nos expériences, besoins, conditions, visions du monde et en la discutant avec d'autres, concrètement ou virtuellement.

La production de savoir implique de développer l'an "façon de penser", ce qui est une action essentiellement humaine. L'Internet nous aide dans la mise en

place de ce processus, étant donné que nous y trouvons des expériences similaires, des leçons tirées, de nouvelles idées, nous recevons des soutiens, nous élargissons nos visions, nous discutons beaucoup avec des personnes et groupes originaires du monde entier. **Mais le processus de création de savoirs naît hors de l'Internet.**

Nous pensons qu'il faut dépasser le mythe selon lequel l'information est le savoir et que, par conséquent, le seul fait d'être connecté à l'Internet permet d'augmenter son savoir.

*9. La création de nouveaux savoirs est un moteur du changement que l'internet peut renforcer, mais il faut trouver comment le consumer?*

La création de nouveaux savoirs en incorporant l'Internet comme un outil d'information et de communication n'est pas un processus simple. Il est indispensable de trouver les nouveaux talents, les nouvelles capacités, la variation des processus de travail, les nouveaux profils éducatifs qui nous permettront de mieux profiter de cet outil pour la création des savoirs. **Si nous réalisons ces réflexions, nous courons le risque de rester avec beaucoup d'informations, sans les changements rencontrés et paralysés par la quantité ingérable de données.'**

La construction de savoirs qui propose de nouvelles solutions aux besoins, qui améliore les façons de faire les choses et qui propose des alternatives aux problèmes, sera un moteur de la transformation des sociétés. Mais apprendre à le faire n'est pas un processus spontané; par conséquent, nous essayons d'encourager des études et recherches qui insistent sur la découverte de ces nouvelles façons de faire les choses et sur la promotion de cette idée dans les agences internationales, les gouvernements nationaux et les communautés.

La découverte de ces nouvelles façons de faire les choses doit être menée en collaboration avec les acteurs/actrices sociaux afin que la construction tienne compte des différentes visions du monde et stimule le processus d'appropriation de l'outil technologique.

Il est important que l'Internet devienne un outil utile pour que les groupes sociaux les moins favorisés créent de nouveaux savoirs qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et de transformer les sociétés dans lesquelles ils vivent.

*10. L'impact de l'internet réside dans le changement qu'il génère*

En suivant cette ligne de pensée, quand on parle de l'impact de l'Internet, nous essayons de comprendre comment l'Internet a transformé le quotidien des personnes dans leur vie personnelle, leur activité professionnelle, leurs relations interpersonnelles, au niveau de leur organisation et de leur citoyenneté.'

Quand nous parlons de valoriser l'impact, nous essayons de découvrir dans quelle mesure l'Internet transforme les réalités de groupes et personnelles de ceux qui, comme nous, faisons partie des sociétés. Nous insistons sur le nombre de machines, les vitesses de connexion, la quantité de messages, etc. Il s'agit, pour nous, d'éléments qui nous permettent de comprendre le contexte dans lequel nous évoluons. Nous tentons d'aller au-delà de l'apparent pour comprendre le substantiel, ce qui restera de cette transformation.'

*11. Nous sommes préoccupés par le fait que l'introduction des tic engendre des transformations sociétales qui entraînent des changements sociaux positifs pour notre région*

Nous veillons à assurer la construction d'une nouvelle Société de l'information et de la connaissance. Nous faisons attention à ne pas répéter un slogan. Nous pensons que toutes les sociétés ont eu leurs propres façons de générer le savoir et que ce dernier est lié au contexte culturel.

Nous observons avec attention quelles sont les modifications des structures sociales, politiques et économiques qui se produisent pour pouvoir assurer que les structures existantes ne se renforcent pas plus et que



la transformation est substantielle.

En outre, nous ne considérons pas qu'actuellement, l'Internet soit l'unique facteur de transformation des sociétés. Nous avons un point de vue intégral et critique, où les nombreux facteurs et dynamiques qui transforment en permanence ces sociétés sont analysés.

### 12. On peut aussi vivre sans l'internet

Nous pensons que l'Internet peut aussi avoir des conséquences néfastes sur la vie personnelle, d'organisation et sociale. Souvent, ce qui voyage dans ce milieu est plus quantitatif que qualitatif. L'Internet peut engendrer des surcharges de travail, une saturation, un obstacle au contact personnel, des sentiments d'immédiateté, une diminution des espaces de lecture, de réflexion et de loisirs.

Il est également possible de vivre sans l'Internet malgré les pressions du contexte qui incitent toutes les personnes, organisations et institutions à se connecter. Néanmoins, cette décision doit se faire en connaissance de cause, à savoir, après avoir eu l'opportunité de connaître la dynamique que l'Internet implique.

### 13. Considérations pour déterminer l'appropriation sociale de l'internet dans nos actions et projets

À partir des positions exposées ci-dessus et en guise de résumé, nous proposons ci-dessous une série de questions qui nous permettront d'étudier les différentes propositions et actions qui se développent par rapport à l'introduction de l'Internet dans nos pays et populations.

#### 1. Par rapport à l'égalité des chances d'accès.

- Donne-t-on priorité aux groupes de la population les moins favorisés?
- La capacité technique et méthodologique est-elle incorporée comme partie de la connectivité?
- Donne-t-on accès à toutes les ressources de l'Internet pour que les populations sélectionnent à leur convenance? ou l'accès est-il restreint à certains services seulement?
- Les procédés d'accès à l'Internet qui se développent ou que l'on propose de développer, les accès collectifs à cet outil technologique sont-ils encouragés? Comment ces propositions et actions favorisent-elles la réduction de la brèche digitale en termes de communautés connectées, d'organisations connectées, de familles connectées?

#### 2. Par rapport à l'usage avec sens.

- Comment les usages de l'Internet qui se développent (ou que l'on propose de développer) encouragent-ils la construction de relations moins discriminatoires et favorisent-ils l'égalité des chances?
- Comment les usages de l'Internet qui se développent (ou que l'on propose de développer) favorisent-

ils une transformation des relations économiques, politiques et sociales existantes?

- Dans quelle mesure les usages de l'Internet encouragés s'intègrent-ils dans les pratiques sociales déjà existantes et ne représentent-ils pas des impositions ou changements non souhaités?
  - Dans quelle mesure les usages de l'Internet encouragés renforcent-ils les processus de participation des populations avec lesquelles on travaille?
- #### 3. Par rapport à l'appropriation sociale.
- Comment les actions que l'on propose de développer (ou qui se développent) encouragent-elles les populations bénéficiaires à donner à l'Internet un sens propre, autochtone et authentique qui réponde à sa vie quotidienne?
  - Dans quelle mesure les actions que l'on propose de développer (ou qui se développent) stimulent-elles la participation des populations avec lesquelles on travaille, dans la définition et l'administration de ce qui va se réaliser en utilisant l'Internet?
  - Dans quelle mesure les actions encouragées grâce à l'Internet encouragent-elles les processus communautaires, d'organisation et nationaux qui font la promotion d'une transformation en des sociétés plus justes, équitables et durables?
  - Dans quelle mesure les actions encouragées font-elles la promotion de processus qui permettent aux populations les moins privilégiées des sociétés, en particulier celles qui n'ont pas accès à cet outil, de tirer profit de l'Internet?
- #### 4. Par rapport à la création de nouveaux savoirs.
- Dans quel sens les usages de l'Internet encouragés résolvent-ils les besoins concrets des populations avec lesquelles on travaille?
  - Dans quel sens les usages de l'Internet encouragés contribuent-ils à la recherche d'alternatives aux problèmes que posent les populations avec lesquelles on travaille?
  - Dans quelle mesure les usages des actions encouragées contribuent-ils à l'amélioration des conditions de vie des populations les moins favorisées?
  - Dans quelle mesure les usages de l'Internet encouragés permettent-ils d'élargir l'information disponible dans les populations pour que ces dernières décident avec un plus grand nombre de critères?
  - Dans quelle mesure des actions visant à améliorer les formes de sélection, à organiser, à interpréter l'information utile à la vie quotidienne des populations avec lesquelles on travaille sont-elles encouragées?
  - Dans quel sens les actions dont on fait la promotion engendrent-elles des changements structuraux dans les populations et organisations, pour que celles-ci puissent développer des processus innovateurs qui permettent d'intégrer les bénéfices de l'Internet dans leur vie quotidienne?



5. Par rapport à la défense des espaces propres au réseau et à la visibilité.

- a. A quel point les actions encouragées favorisent-elles la production de contenus locaux ?
- b. Quel est le niveau de participation des populations avec lesquelles on travaille dans le développement de contenus locaux ?
- c. Dans quelle mesure les actions permettant de diffuser et de faire la promotion des contenus locaux sont-elles encouragées ?
- d. Dans quel sens fait-on la promotion de l'Internet comme un espace d'expression des groupes les moins favorisés de la société et des cultures populaires?

6. Par rapport au changement social que l'Internet implique.

- a. Comment les actions de développement de

l'Internet encouragées favorisent-elles des aspects tels que le développement de l'auto-estime personnelle et collective, l'amélioration du niveau d'éducation, les capacités d'interaction avec d'autres personnes, le niveau d'appropriation et le développement de la capacité à faire des propositions des populations avec lesquelles on travaille?

- b. Comment les actions de développement de l'Internet transforment-elles le quotidien des personnes aux niveaux personnel, professionnel, interpersonnel et de la citoyenneté?
- c. Quelle est la probabilité pour que les transformations produites par les actions menées à bien aient une continuité dans le temps?

## L'aide internationale basée sur la connaissance en voulons-nous, en avons-nous besoin?<sup>1</sup>

Instituto Fronesis,  
Buenos Aires,  
Argentine,  
Avril 2001

ROSA-MARÍA TORRES

### Présentation

Cet essai traite du thème de "l'aide basée sur la connaissance" sous les angles particuliers que sont : a) le point de vue "du Sud"; b) une approche critique; c) un examen centré sur l'Amérique Latine; d) un examen centré sur l'éducation.

Il y a peu d'espoir pour que l'avènement de ce que l'on nous annonce comme "la société de la connaissance" et de "l'apprentissage à vie" nous apporte la fameuse "révolution du savoir" et une répartition plus équitable de la connaissance, sans opérer au préalable des changements fondamentaux dans les relations Nord-Sud, les modèles de coopération, ainsi que dans les patrons de connaissances et de savoirs. Jamais auparavant nous n'avions disposé d'autant d'information et de connaissance, de moyens aussi puissants et variés pour leur démocratisation, ni un tel accent n'avait été mis sur l'importance de la connaissance, l'enseignement et le savoir. Mais jamais non plus le modèle *bancaire* d'enseignement n'a été si vivace et répandu à une aussi large échelle : l'enseignement entendu comme un transfert d'information et de connaissance, et *l'apprentissage* compris comme la digestion passive d'un tel transfert. Nombre de promoteurs enthousiastes des "sociétés de la connaissance", du "nouveau travail en réseau" et de "l'apprentissage à vie" rêvent aujourd'hui d'un monde converti en une gigantesque salle de classe pourvue d'un nombre restreint de professeurs globaux tout puissants, peuplée de millions d'élèves assimilant passivement des paquets d'information et de connaissance via des télécentres, ordinateurs et Internet. À une époque caractérisée par le changement, l'incertitude et l'imprédictabilité, les diffuseurs de connaissances et les promoteurs de technologie semblent simplement avoir trop de certitudes à propos du présent et du futur. "Ce qui fonctionne" et "ce qui ne fonctionne pas" sont proposés comme des alternatives nettement tranchées, retranchées des évidentes questions qui devraient les accompagner, à savoir : où, quand, pour quoi, avec qui, pour qui, dans quelles circonstances ? La rhétorique de l'Aide basée sur la connaissance résiste délibérément à aborder le débat sur des sujets tels que le pouvoir et les intérêts particuliers, non seulement au sein des gouverne-

ments mais aussi dans la société civile et à l'intérieur et entre les Organisations elles-mêmes.

### Aide basée sur la connaissance "por" "pays en voie de développement"

Quel *développement*? Quelle *connaissance*? Quelle sorte d'*aide*? Qui désigne-t-on par "*pays*"?

Il n'y a rien de nouveau à propos de "l'aide basée sur la connaissance". Les transferts de connaissances vers les "pays en voie de développement", sous la forme d'assistance technique ont constitué la *raison d'être*<sup>2</sup> des Organisations.

"L'aide basée sur la connaissance" constitue fondamentalement ce qu'il convient d'appeler une "aide Nord/Sud basée sur la dissymétrie" : donneur/receveur, développé/non-développé, connaissance/ignorance, enseignant/élève, pensée/action, prescription/obéissance, conception/exécution. Le Nord se considère lui-même essentiellement comme un fournisseur de connaissance et voit le Sud comme un consommateur de connaissance. Le Nord pense, diffuse, diagnostique, planifie, élabore des stratégies, élabore et valide la recherche. Il produit des conseils, modèles, leçons et même, des listes de profils souhaitables. Le Sud est ignorant, il étudie, reçoit, applique, exécute. Le Nord produit, synthétise et diffuse de la *connaissance*; le Sud produit des données et de l'*information*. Le Nord produit des recommandations politiques globales destinées à être transcrites par le Sud dans des Plans d'Action Nationaux.

Pour des motifs de coopération internationale, les "pays" ont typiquement été assimilés à leurs *gouvernements*. La coopération avec les gouvernements a été supposée équivalente à la coopération avec les *pays* et avec les *peuples* de ces pays, évitant par là les questions critiques relatives à la représentativité des gouvernements eux-mêmes en termes d'intérêts publics et nationaux. Pour cette raison, la perception élargie des "pays", intégrant la notion de "société civile", est demeurée étriquée, simpliste et centrée sur les ONG, au détriment des différents acteurs intervenant au sein de la société civile réelle : partis politiques, mouvements sociaux, communauté universitaire, syndicats ouvriers, organisations de base, mass media, entreprises privées, églises, etc.

### Sommes-nous (le Sud) à la recherche et en marche vers le "développement"?

Dans les années 1970 et 1980, le "développement" (au sens de *progrès*) semblait réalisable. Les années 1990

1. Version résumée d'un essai préparé pour le Séminaire International sur le thème "Connaissance du Développement, Recherche Nationale et Coopération Internationale", CAS/DSE/NORRAG, Bonn, 3-5 Avril 2001.

Ce document est inclus dans: Gmelin W., King K., McGrath S. (éditeurs), Knowledge, Research and International Cooperation, University of Edinburgh, 2001. Le texte intégral est disponible à l'adresse suivante: [http://funredes.org/mistica/english/cyberlibrary/participants/docupart/eng\\_doc\\_08/](http://funredes.org/mistica/english/cyberlibrary/participants/docupart/eng_doc_08/)

2. en français dans le texte original (NdT)

3. <http://www.fronesis.org/prolat.htm>



et le début des années 2000 ont vu pratiquement disparaître le terme même de développement du discours politique et académique, du débat social et des attentes sociales dans le Sud. Au discours et aux objectifs du développement, ont été substitués “soulagement de la pauvreté”, “soulagement de la dette”, “lutte contre le chômage”, “amélioration de la qualité de l’éducation”, etc. L’esprit général qui prévaut est celui de “l’inversion du déclin” au lieu d’ “assurer le développement”. Tant le sens véritable du *développement* que les moyens et stratégies pour y parvenir, ne sont en aucun cas consensuels et demeurent un sujet de débat et de controverse, non seulement dans le Nord et dans le Sud mais encore entre et au sein des Organisations elles-mêmes.

#### **Existe-t-il une chose appelée “connaissance du développement”?**

Jusqu’à quel point le “développement” dépend-il de la connaissance? Quelle connaissance est-elle requise pour faire apparaître le “développement” dans des contextes de “non-développement”? Existe-t-il une chose que l’on pourrait appeler “connaissance du développement” en général? Est-elle disponible, dans l’attente de sa “diffusion” ou son transfert à travers une “élaboration d’aptitude”? Qui possède et qui devrait posséder une telle connaissance, dans le but de faire

survenir le développement? S’agit-il d’un problème de diffusion et d’ “élaboration d’aptitude”? Toutes ces questions sont, parmi la communauté internationale de la coopération, déjà des réponses ou des questions non soulevées. Les organisations, à l’instar de professeurs, *doivent* le savoir –ou agir comme s’ils le savaient– car c’est leur rôle et leur mission. Et précisément, comme de mauvais professeurs qui ne nourrissent que de petites ambitions vis-à-vis de leurs étudiants et ne s’investissent que médiocrement pour eux, elles considèrent travailler pour des clients anxieux de diagnostics tous faits, de recettes, de –*success stories* transposables et aisément reproductibles. L’aide internationale conventionnelle a opéré sous un présupposé central: le Sud a des problèmes, tandis que le Nord a des solutions. Si la solution proposée ne réussit pas, on en propose une autre et les pays destinataires seront tenus pour responsables de cet échec. À l’image même d’une formation inefficace de professeurs produit des professeurs qui adoptent des termes nouveaux mais ne s’engagent pas dans de nouveaux concepts et des pratiques renouvelées, les Organisations ont totalement adopté un jargon politiquement correct où l’on retrouve les termes de *participation, consultation, transparence, responsabilité, habilitation et appropriation*. Tous les termes auxquels elles ont donné leurs propres signification et utilité fonctionnelle.

## Le Nord est-il l'unique détenteur de la ["bonne"] connaissance?

La connaissance produite dans le Sud est dévalorisée ou parfaitement ignorée. Ceux qui lisent des articles traitant de l'enseignement dans les seules publications produites par le Nord en viennent probablement à conclure qu'il n'existe ni recherche, ni vie intellectuelle ni débat sur l'enseignement en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et que la majorité des publications sont en anglais. Cependant, la production intellectuelle et en matière de recherche est considérable au Sud. Cette production est en majeure partie de qualité égale ou supérieure à celle du Nord mais sa plus grosse part est invisible à celui-ci. Arrogance et préjugés viennent en tête des explications à cette situation, ainsi que les limites linguistiques. Tandis que les chercheurs et intellectuels du Sud sont souvent polyglottes, ou au moins lecteurs bilingues, de nombreux chercheurs du Nord sont monolingues (en particulier les anglophones), ce qui limite leur accès à la production intellectuelle disponible dans le monde. Cette situation ne les retient cependant pas de s'adresser au monde entier, le "monde développé" en particulier, même lorsqu'ils n'accèdent qu'aux synthèses de la recherche du Sud produites par le Nord. Le professionnalisme et les visées à un rôle professionnel international ne peuvent s'appuyer que sur des équipes non seulement multidisciplinaires mais aussi multilingues.

### La "bonne" connaissance est-elle celle des experts?

Les conséquences perverses des décisions de l'expert et du consultant dans le Sud sont énormes. La culture de l'expert conforte les approches technocratiques et élitistes. La *participation* sociale et la *consultation* sont les seules concessions faites à la démocratie, au détriment de la détermination des besoins objectifs au service de planifications politiques et d'actions efficaces. Cette attitude entretient, tant à l'échelle nationale que globale, la séparation entre penseurs et exécutants, réformateurs et gens de terrain. Elle renforce la tradition qui consiste à situer les problèmes du côté de la réalisation et jamais du côté de ceux qui diagnostiquent, planifient et formulent les politiques. Des politiques efficaces et réalisables ainsi que des réformes nécessitent non seulement une (bonne, appropriée) connaissance d'expert, mais aussi la connaissance (explicite et implicite, scientifique ou non) et la volonté de tous les intervenants. La pratique politique révèle la perpétuelle insuffisance de l'expertise cognitive et le besoin indispensable de consultation, de participation et d'appropriation –qu'il s'agisse de gouvernements, d'institutions, de groupes ou de personnes– non seulement dans les phases de réalisation mais en tant que condition pour une bonne conception politique.

## La connaissance des "experts" est-elle la bonne connaissance?

Les "experts" commettent –et ont commis énormément– de coûteuses erreurs d'expertise. Les obscures relations entre validation de connaissances et pouvoir (des Organisations) sont un facteur critique jamais mentionné. Nombre des idées et tendances dominantes ne le sont pas en raison de leur valeur ou d'une efficacité vérifiée par leur pouvoir d'expliquer ou de transformer la réalité, mais par le pouvoir (idéologique, politique, financier) par lequel elles sont promues.

### L'information, la communication, la connaissance, l'instruction et le savoir sont-elles la même chose?

Les termes *information*, *connaissance*, *instruction* et *savoir* sont aisément confondus et souvent utilisés indistinctement. Dans l'ignorance délibérée de la connaissance scientifique actuelle sur ces sujets et dans la meilleure tradition du modèle *bancaire* d'éducation, on continue de réduire la *connaissance* et l'*enseignement* à une simple question d'*accès* (autrefois à l'école, aujourd'hui à l'ordinateur et à l'Internet) et/ou à la *diffusion* (d'information, de connaissance, de leçons apprises, de modèles à reproduire). Il existe des raisons pour penser que cette confusion et cette réduction ne sont pas seulement le produit de l'ignorance mais d'une confusion délibérément entretenue. À moins que le Nord et le Sud ne s'engagent dans une sérieuse démarche d'analyse et de recherche, ne débattent sur tous ces thèmes et leurs implications pour une "société de la connaissance et de l'apprentissage" *globale*, la "révolution de l'apprentissage" pourrait bien n'être qu'une nouvelle fausse alarme, une illusion résultant de la révolution technologique, ou bien une révolution réservée à une poignée d'individus, avec ses nombreuses victimes et un fossé accru, contrôlée par les pouvoirs centraux et ne bénéficiant qu'aux intérêts économiques dominants.

### Existe-t-il une relation positive entre connaissance (d'expert) et prise de décision (réelle)?

L'expérience de la Déclaration sur l'Éducation pour Tous en Amérique Latine<sup>3</sup> constitue un développement novateur et plein de promesses. Elle entre en contradiction avec les modèles conventionnels de l'aide Nord/Sud : cette initiative est endogène, née en Amérique Latine, hors des sujets typiques de l'Amérique Latine, et elle est dirigée en espagnol et en portugais (là réside en fait l'*appropriation*, à l'inverse d'une concession). Ce n'est pas une ONG mais un mouvement social, impliquant un grand nombre de secteurs et de groupes, parmi lesquels la société civile, les gouvernements et Organisations ; l'information diffusée régulièrement à l'ensemble des signataires est aussi bien locale, régionale que globale ; elle opère sur la base

d'une adhésion volontaire, sans financement international et donc dans une indépendance financière et intellectuelle totale.

### **Voulons-nous et avons-nous besoin de "l'aide basée sur la connaissance"?**

Pourquoi sommes-nous supposés *vouloir* une telle aide ? Celle-ci s'est révélée inefficace et coûteuse, elle a accru notre dépendance et notre dette extérieure, elle ne nous a pas permis de développer nos propres ressources humaines (alors que nous avons payé des consultants externes pour apprendre et devenir des experts dans nos pays) ; elle ne nous a pas permis d'identifier et développer nos propres idées, recherche, pensée, alternatives, modèles. Elle ne nous a pas permis non plus de tirer des leçons de nos réussites et erreurs.

Avons-nous réellement *besoin* d'une telle aide ? La plupart, si ce n'est tous les pays du Sud, possèdent la connaissance et des professionnels compétents et nous avons besoin de mettre en place des politiques et réformes adaptées. Surtout si des nationaux qualifiés et engagés (et des non nationaux qui finissent par partager ces caractéristiques et idéaux) sont supérieurs sur deux points : ils connaissent la langue nationale/locale et partagent une culture et une histoire locale et ils aiment leur pays. Motivation, empathie, appropriation, sens de l'identité et fierté, sentiment d'appartenance à une collectivité et un projet commun, sont les ingrédients clés d'une politique et une action sociale efficaces et durables. Il existe une différence importante

entre vivre dans un pays et le visiter dans le cadre de missions techniques. Les consultants externes peuvent laisser derrière eux des idées, des documents et recommandations mais à la fin ce sont ceux qui vivent dans le pays, la zone ou la communauté qui effectueront le travail. Séparer et différencier les rôles entre penseurs et préconisateurs d'une part, et ceux qui réalisent et essaient de suivre les recommandations d'autre part, demeure la formule clef pour une non appropriation (ou une fausse appropriation) et donc l'échec.

### **Quelques conclusions finales et recommandations**

Si les Organisations désirent réellement aider le Sud, elles doivent être prêtes à accepter la nécessité de changements majeurs dans leur manière de voir et d'opérer. Il ne s'agit pas là de "plus de la même chose" ou de renforcement des mécanismes de coopérations et de relations. Ce dont nous avons besoin c'est d'une *coopération différente*, fonctionnant sous des présupposés et avec des règles différentes, à concevoir et discuter ensemble avec le Sud, dans un dialogue entre professionnels. Un *partenariat*, mais pas pour faire des affaires comme c'est l'habitude.

Que peuvent faire les Organisations pour aider le Sud?

- Un travail destiné non seulement au Sud mais bien plutôt au Nord.
- Reconnaître la diversité et agir en conséquence.
- Revenir sur les présupposés de la coopération internationale basés sur l'asymétrie et l'unidirectionnalité.
- Promouvoir une vision sociale et renforcer le dialogue professionnel avec le Sud.
- Opter pour des approches judicieuses et critiques de l'information, de la connaissance, de l'éducation et de la formation.
- Faire place à plus de questionnement et d'apprentissage mutuels.
- Aider les pays à identifier et développer leurs propres ressources humaines et capacités.



## Proposition méthodologique pour mesurer la transition de l'Amérique Latine vers la Société de l'information

peirano@ricyt.edu.ar,  
cbianco@ricyt.edu.ar  
yglugones@ricyt.edu.ar  
Argentina.  
Centro de Estudios sobre Ciencia, Desarrollo y Educación Superior (REDES)  
Mars 2003

CARLOS BIANCO  
GUSTAVO LUGONES  
FERNANDO PEIRANO\*

### 1. Introduction<sup>1</sup>

La récente évolution des Technologies de l'information et des communications (TIC) est à l'origine de profonds changements politiques, culturels et économiques. La marche de cette transformation qui nous conduit vers la "Société de l'Information ou Société de la Connaissance" a suscité un grand intérêt dans les milieux politiques, journalistiques, des entreprises et universitaires. Cet intérêt s'assortit du besoin impératif de disposer d'une information digne de foi. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire de disposer d'un système d'indicateurs spécifiques aux aspects clefs de ce phénomène social et technologique, non seulement pour comprendre et suivre son développement mais pour disposer d'un outil capable d'orienter l'action publique et privée afin de profiter de cette opportunité et de limiter les risques que comporte une transformation de cette envergure.

### 2. Le besoin d'un système d'indicateurs de la société de l'information (SI)

La constitution de ce système d'indicateurs sur la société de l'information ne peut se faire sans surmonter un certain nombre d'obstacles et de limitations. L'une des difficultés réside dans les caractéristiques du phénomène à mesurer. Nous nous trouvons, sans aucun doute, en face d'un thème aussi novateur que vaste qui fait de la société de l'information un phénomène particulièrement complexe. Nous n'en avons pour l'heure qu'une connaissance rudimentaire et nous savons moins encore comment il se manifeste dans chaque contexte local. Pour cette raison, l'absence d'un cadre théorique permettant d'aborder ce sujet de la manière la mieux adaptée se manifeste comme l'une des premières tâches à mener à bien.

Une autre difficulté provient du fait que nous sommes face à un phénomène qui, pour être global, n'est pas homogène. Les indicateurs retenus doivent à la fois pouvoir soutenir une comparaison internationale et, dans le même temps, être capables de rendre compte fidèlement de la diversité des situations locales.

Les méthodologies de collecte de données se heurtent également à des limitations. La demande croissante en statistiques sur le processus de transition vers la So-

ciété de l'information a débouché sur de nouvelles exigences pour les systèmes statistiques nationaux, rendant plus critiques les limitations tant budgétaires que techniques dans les pays de l'Amérique Latine pour la production d'informations fiables, et ce plus particulièrement dans les domaines innovateurs et particulièrement dynamiques. Quelques cabinets de conseil, institutions universitaires et chambres des métiers ont cherché à satisfaire cette demande mais avec des succès divers. Dans la majorité des cas, l'information fournie est d'une qualité contestable tandis que dans d'autres, on n'est parvenu qu'à une simple compilation de chiffres. **Pour cette raison, dans le contexte latino-américain, le développement d'un système d'indicateurs nécessite la prise en considération tant des aspects méthodologiques (conception des indicateurs, modèles de collecte et de traitement de l'information, etc.) que des questions concernant l'action coordonnée des agents responsables de la génération de l'information.**

Pour ce qui concerne l'architecture institutionnelle du système, signalons d'abord que, visiblement, la nature même du phénomène favorise une grande dispersion des sources d'information. Habituellement, les données et enregistrements nécessaires à l'alimentation du système d'indicateurs de la Société de l'information sont disponibles dans les instituts de statistiques nationaux, dans les organismes publics en charge des domaines de la communication, des sciences, de la technologie et de l'enseignement, dans les chambres des métiers, les grandes entreprises, les organismes multilatéraux, universités, cabinets de conseil privés, etc. Face à cette situation, il ne semble pas judicieux de tenter d'imposer une source unique comme seule valide –laquelle pourrait difficilement couvrir tout l'éventail des sujets impliqués– mais plutôt opter pour une stratégie de travail en réseau dans une perspective de coopération des différentes sources. Pour cette raison, on perçoit la nécessité de faire intervenir un **coordinateur du réseau** qui assure la participation harmonieuse des différents agents et crée les conditions d'un consensus sur des règles méthodologiques communes. **Il est si important de s'entendre sur ce que l'on veut mesurer et comment on le fait, qu'il est nécessaire qu'un coordinateur de réseau assure la tâche spécifique de compiler et homogénéiser l'information en provenance des différents agents afin d'assurer sa cohérence et sa qualité.**

1. Dans le cadre du Deuxième atelier sur les Indicateurs de la Société de l'information (Lisbonne, 27 et 28 février 2003) organisé par le Réseau Ibéro-américain des Indicateurs sur la Science et la Technologie (RICYT, Programme CYTED) et la Mission Innovation et Connaissance (Présidence du Conseil du Portugal), a été présentée une proposition de méthodologie pour la construction d'indicateurs qui rendent compte de l'état d'avancement et des caractéristiques que revêtent en Amérique Latine les processus de transition vers la Société de l'information. Cet article est un résumé de cette proposition. La version complète est disponible sur <http://www.centroredes.org.ar>

### 3. La matrice d'indicateurs de la Société de la Connaissance

À partir de ces observations et préliminaires, nous avons formulé une proposition qui se veut un cadre de référence pour les différents acteurs impliqués, dont le but est de canaliser les efforts et d'instaurer une véritable synergie d'actions entre les démarches entreprises actuellement. Cette proposition se matérialise dans ce que nous appelons "**Matrice d'indicateurs de la Société de l'Information**" et veut apporter une contribution au projet dont l'ambition est de jeter les bases d'un système d'indicateurs viable et pertinent pour le cadre latino-américain, et capable de couvrir les aspects centraux du processus de transition vers la Société de l'information.

Étant donné la complexité et l'étendue des thèmes que recouvre la Société de l'information, nous avons opté pour une approche segmentaire, sans pour autant perdre de vue la perspective pluridisciplinaire qui fournira, une fois arrivés à la phase d'analyse, une vue intégrée. Par conséquent, et en accord avec les limitations et règles mises au jour, nous avons conçu un instrument –pour l'heure toujours en phase de développement– que nous pouvons caractériser comme modulaire, flexible, coopératif et graduel.

#### Le caractère modulaire de la proposition

Comme nous l'avons signalé, cette proposition méthodologique consiste en et est synthétisée par un schéma matriciel. Nous considérons que ce système de représentation permet plus facilement de faire ressortir, transmettre et restituer le contexte des principaux concepts et aspects en jeu. Comme le montre la figure n° 1, ce schéma comporte deux grands domaines. D'un côté, quatre secteurs ou activités constituent la base (ou support) nécessaire à la constitution d'une Société de l'information dynamique et largement étendue :

enseignement, science et technologie, informatique et services à forte valeur ajoutée et télécommunications.

Ces quatre activités ou secteurs délimitent la "Sous-matrice de diffusion et bénéfice de l'information et de la connaissance" qui occupe le deuxième des domaines mentionnés et que, pour cette raison, nous avons superposé, dans la figure, sur ce qui figurait antérieurement. Cette sous-matrice se compose de quatre axes thématiques –infrastructure, qualifications, investissements et capitalisations, applications– recoupés par quatre lignes représentant les acteurs –entreprises, foyers, gouvernement, autres institutions.

#### Les secteurs ou activités de base

Les niveaux atteints par une société en matière d'enseignement, science et technologie, ainsi que le développement de l'industrie logicielle et des télécommunications influent et conditionnent, favorablement ou négativement, sur le développement de la Société de l'information. Ce sont précisément ces secteurs qui définissent le cadre dans lequel les autres agents et acteurs sociaux tentent de tirer bénéfice de la manière la plus simple et la meilleure possible, d'une part des outils disponibles pour créer et gérer l'information, d'autre part de la croissante offre en biens et services intensifs en connaissances. En intégrant ces secteurs, nous cherchons à mettre en évidence l'état des lieux et les principales tendances de certaines activités qui se révèlent nécessaires bien qu'insuffisantes pour la mise en place et la consolidation de la Société de l'information. L'idée sous-jacente est simple : plus faible sera le degré de développement de ces secteurs, plus les agents économiques et sociaux rencontreront de difficultés et d'obstacles pour assimiler les pratiques et outils caractéristiques de la Société de l'information.

En ce qui concerne les possibilités de mesures, il est envisageable d'aborder l'aspect quantitatif de ces activités à partir d'une sélection des indicateurs sectoriels déjà disponibles. Il se peut cependant qu'il faille réinterpréter cette sélection d'information issue des indicateurs "traditionnels" pour prendre en compte la totalité des processus en cours.

#### La sous-matrice de diffusion et bénéfice de l'information et de la connaissance

La *Sous-matrice d'Analyse de la Diffusion et du Bénéfice de l'information et de la connaissance* (SADB) comporte quatre colonnes et quatre lignes. Les colonnes représentent les principales variables théoriques et axes thématiques à évaluer. Les acteurs sociaux et économiques sont représentés par les lignes. Le point de vue basé sur ces quatre acteurs résulte d'un choix et, évidemment, ce n'est pas la seule manière possible d'aborder ce vaste et complexe ensemble de situations qui apparaissent avec l'avènement de la Société de l'in-

Figure 1. Matrice des indicateurs de la Société de la Connaissance

	Informatique et services à forte valeur ajoutée			
	Infra-structure	Qualifications	Investissements / Capitalisations	Applications
Enterprises				
Foyers				
Gouvernement				
Autres Institutions				

Télécommunications (à gauche de la matrice) | Enseignement (en bas à gauche) | Science et Technologie (en bas à droite)

Figura 2. Análisis de la Difusión y el Aprovechamiento de la Información y el Conocimiento

	Axes thématiques			
	Infra-structure	Qualifications	Investissements / Capitalisations	Applications
Acteurs	Enterprises			
	Foyers			
	Gouvernement			
	Autres Institutions			

formation. Notre choix se justifie par le fait que c'est la meilleure façon que nous avons trouvée pour concilier valeur démonstrative et faisabilité. Il faut de plus souligner que telle qu'elle est formulée, cette alternative facilite le "dialogue" avec d'autres méthodologies, compte tenu de ce que les catégories proposées (lignes) peuvent être facilement associées aux concepts de *e business*, *e government*, *e entertainment*, *e learning*, *e health*, etc.

#### *Le caractère flexible de la proposition*

Nous avons fait ressortir au début de ce document que cette proposition méthodologique est une tentative de prise en compte, dès la formulation, des difficultés et limitations des systèmes de création et de compilation d'information statistique en Amérique Latine. Dans ce sens, il nous semble important de souligner la possibilité et le bien-fondé de créer des informations en utilisant tant des méthodologies du type "appréciatives" que "quantitatives". À la différence d'autres propositions, la conception modulaire de cet instrument permet de satisfaire la demande d'information de manière combinée. Son organisation en modules permet à notre proposition d'aborder chacun des aspects concernés au moyen d'une collecte d'information plus adaptée ou plus réalisable, dans chaque cas. Pour certains modules, on pourra proposer des données statistiques, tandis que pour d'autres on disposera d'informations en provenance d'enquêtes et de sources qualifiées. Sinon, l'adoption d'une position procédant de l'exclusion risque de nuire à la faisabilité.

L'accent mis sur la possibilité de combiner des approches pour chacun des aspects ou modules à mettre en œuvre, est pleinement justifié par l'importance de générer de l'information qui permet d'apprécier la "fracture digitale" dans toute son étendue et sa complexité.

Les différences existant, dans ce domaine, entre pays et continents sont facilement vérifiables. Mais, peut-être, plus profonds et préoccupants sont les contrastes en cours de développement à l'intérieur des groupes sociaux ou des régions qui, jusqu'à récemment, étaient considérés comme homogènes en matière de moyens et de possibilités de développement.

Il semble donc hautement recommandable qu'au lieu de retenir la totalité de la surface d'un pays comme unité d'analyse à laquelle appliquer le schéma méthodologique proposé, on opte pour des régions mieux cernées. Il est clair que ceci représente une nouvelle contrainte pour les systèmes de statistiques, compte tenu de ce que cette option nécessite des données sur des sujets que l'on commence à peine à traiter et ce, à une échelle qui n'est ni régionale ni locale. Pour cette raison, un même module ou aspect peut contenir des indicateurs tirés de données quantitatives lorsqu'on se réfère à une ville, province ou district important et des informations délivrées par des experts pour des régions où le système statistique ne génère pas encore de valeurs désagrégées. En définitive, face à la demande croissante d'information et à l'importance de concevoir des politiques et actions destinées à réduire la fracture digitale, il a été considéré comme prioritaire de fournir des réponses basées sur des critères communs, s'appuyant sur une méthodologie applicable à des unités géographiques ou à des thématiques qui n'ont jamais été étudiées par le passé. En même temps, cette réponse, peut-être partielle ou même superficielle, contribue à la sensibilisation sur la nécessité d'améliorer et d'élargir les études et les sources statistiques.

#### *Le caractère coopératif de la proposition*

La structure modulaire de l'instrument proposé possède également une intéressante propriété. Le fait que chaque intersection de lignes et de colonnes de la SADB'—ainsi que les secteurs qui l'encadrent— se réfère à un aspect spécifique du phénomène de la Société de l'information, rend possible, une fois approuvés le schéma général et les critères méthodologiques de base, la prise en charge par chaque agent du module qui lui correspond le mieux ou de celui pour lequel il est le plus compétent. Ceci crée les conditions favorables à l'enrichissement du réseau par la participation d'autres agents, outre ceux chargés de la création de l'information, comme des unités universitaires ou des usagers qualifiés. Cette diversité d'agents peut enrichir notablement le système d'information.

#### *Le caractère graduel de la proposition*

Ainsi, il est très probable que les recommandations et le travail de chaque groupe fassent apparaître de nouvelles divisions des lignes et colonnes, enrichissant ainsi le schéma général. De la même façon, chaque groupe de développement travaillera dans la perspec-

tive de consolider et de combiner ses contributions avec celles des autres équipes.

En d'autres mots, le schéma et la SADB acquerront plus de profondeur grâce à un travail coordonné ou coopératif. Chaque module issu d'un nœud de la sous-matrice est susceptible de constituer à son tour une nouvelle sous-matrice avec ses propres axes thématiques et acteurs. L'expérience acquise à ce jour montre que, vraisemblablement, l'approche de chaque module nécessitera la résolution de questions théoriques et pratiques de premier plan. La construction d'indicateurs est un défi qui ne se réduit pas à la technique de collecte d'information.

Elle nécessite, plus qu'il n'y paraît, un solide cadre théorique. Avant de commencer à proposer des indicateurs pour chaque module et de procéder à leur calcul, il est

nécessaire de comprendre et de conceptualiser le phénomène que l'on tente de quantifier. Hors d'un solide cadre théorique, on met en péril la possibilité d'identifier correctement les éléments clefs du phénomène, car les efforts consacrés à la prise de mesures risquent de dévier vers des questions qui ne rendent pas compte des bases des processus et de leur dynamique. En définitive, il paraît raisonnable de penser que chaque groupe ou chaque module thématique devra composer et formuler un cadre conceptuel dédié à son sujet spécifique (qui devra à son tour être cohérent avec le schéma général, dans la mesure où il souhaitera associer ses propres résultats à ceux des autres groupes ou équipes), établir les variables théoriques et indicateurs qui rendent compte des aspects pertinents du phénomène étudié et développer les instruments permettant d'obtenir l'information désirée.



## La fracture numérique: un concept boiteux?

pimienta@  
funredes.org.  
República  
Dominicana.  
Funredes  
Mars 2002

DANIEL PIMIENTA

Le réseau humain Mistica (<http://funredes.org/mistica>), constitué de chercheurs et acteurs de terrain d'Amérique latine et des Caraïbes, réfléchit collectivement, depuis quelques années, au thème de la désormais célèbre "**fracture numérique**". Le groupe relève trop souvent l'utilisation d'un discours dominant simplificateur et superficiel qui tend à gommer les véritables enjeux sociétaux (*l'appropriation sociale* des technologies et par ce biais *l'empowerment* des personnes à l'échelle individuelle ou collective) et à focaliser le débat sur le thème **des accès**, au sens restrictif du thème (*s'agit-il en fait seulement de fabriquer des consommateurs au Sud pour le marché du commerce électronique et ses produits venant du Nord?*).

- Le fond du problème est la **fracture sociale** et non pas la fracture digitale. Les différences statistiques entre les pays du Sud et ceux du Nord concernant l'accès des usagers aux TIC ne sont rien d'autre que le reflet de cette fracture socio-économique (qui d'ailleurs existe aussi à l'intérieur des pays industrialisés).
- Certes, le collectif Mistica (où se retrouvent des acteurs de terrain dont certains mènent le combat de la diffusion des TIC depuis près de 15 ans) considère que, dans certaines conditions, les TIC peuvent représenter **une chance extraordinaire** pour lutter contre la fracture sociale. Mais il n'y a aucune évidence de ce que la **connexion généralisée** des personnes soit la condition essentielle pour que cette possibilité se réalise.
- Les **obstacles** à franchir pour que des personnes puissent changer leur environnement social et économique en utilisant les TIC ne se réduisent pas à l'existence d'une infrastructure de télécommunication accessible à un prix acceptable, bien que cette condition soit bien sûr nécessaire. Il y a d'autres obstacles, comme celui de la langue et de l'éducation en général et, plus spécifiquement, celui de la maîtrise de la culture de l'information.
- Cette **culture de l'information** (ou culture des réseaux) et, au-delà, un savoir-faire dans l'utilisation des TIC associé à une pleine conscience des **enjeux** sociaux, économiques, linguistiques, culturels, politiques, écologiques (au sens de l'écologie de l'information), ne peuvent s'acquérir que par une **for-**

**mation intégrale et des pratiques** au sein des groupes constitués. Il s'agit de conduire l'utilisateur/trice à être un/e producteur/trice de contenus et un/e acteur/trice de développement dans son tissu social de proximité... et pas seulement un/e consommateur/trice plus ou moins averti/e.

S'il s'agit simplement de donner des accès bon marché (ou même gratuits) et une formation aux logiciels propriétaires sur un PC, les conséquences seront uniquement de **favoriser les ventes** d'une entreprise de logiciels et de **créer des clients** pour les produits du commerce électronique provenant des pays industrialisés...

Entre deux personnes du Sud ayant en apparence une **pratique similaire devant un ordinateur**, il peut y avoir de très **fortes différences** en termes d'impact pour le développement; pour prendre deux cas extrêmes et schématiser le message:

- "A" (bien souvent un Yuppie d'un PVD) surfe sur le Web, lie des amitiés grâce au "chat" et achète sur l'Internet des produits qu'il se fait livrer depuis Miami;
- "B" crée une page qui reflète sa culture et sa langue, participe à des conférences électroniques professionnelles où elle mène des actions de collaboration à distance pour contribuer au développement de son pays, recherche avec habileté les informations dont elle a besoin pour atteindre les objectifs précédents, anime une communauté virtuelle et facilite, à l'aide de son site basé sur les logiciels libres, la vente de produits d'artisanat de sa région.

Finalement, "A" est devant un écran et "B" derrière un clavier, et cela fait toute la différence...

Quelle est l'influence respective de "A" et de "B" sur le développement de son pays? Probablement négative dans le cas de "A" (certainement négative en termes de balance des paiements en dollars!). Certainement positive dans le cas de "B" (probablement positive en termes économiques!).

Quelle différence entre un **télécentre communautaire** "X" et un **cybercafé** "Y"? Les deux offrent, de manière apparemment identique, des ressources d'accès partagées entre plusieurs personnes qui n'ont ainsi pas l'obligation de disposer individuellement des infrastructures d'accès (PC, modem, lignes...). Mais il y a des différences qui n'apparaissent qu'après un examen attentif. Le premier est intégré **au tissu social de proximité** et articule, par le biais des TIC, des solutions à différents besoins de son groupe social (comme le con-



seil légal ou la réception de transferts de fonds en provenance de sa famille exilée aux États-Unis). La formation qu'il offre à ses membres vise l'appropriation et "l'empowerment".... Le second n'est pas relié à la communauté; c'est un **commerce de services** qui forme les clients à l'utilisation des logiciels et qui vise surtout le **divertissement**.

Bien sûr, dans la réalité, il y a un continuum de pratiques entre "A" et "B" et entre "X" et "Y" et il peut être simpliste de schématiser... Mais soyons clairs: de quoi s'agit-il? De former des utilisateurs de type "A" et de susciter le développement de centres de type "Y"?

Ce n'est certainement pas ce que souhaite **la société civile organisée** dans les pays en développement ! Et c'est le danger d'un discours simplificateur sur la fracture numérique...

La société civile dans le Sud s'inquiète de la manière selon laquelle les pays industrialisés et les organismes internationaux mobilisent leur attention et leurs ressources pour lutter contre la fracture numérique: ils

s'agit trop souvent d'apporter une réponse à ce "problème" en se fondant sur des solutions dans lesquelles les acteurs de terrain ne sont pas réellement représentés. De plus, le cadre choisi pour la gestion financière conduit la plupart du temps à ce que les apports restent **dans leur énorme majorité chez les acteurs du Nord** (un exemple parmi d'autres est le projet de la Banque Mondiale "Global Development Gateway" qui coûte à lui seul l'équivalent de milliers de projets régionaux pour le développement comme Mistica).

Peut-être aussi serait-il temps de revoir les règles qui régissent le fonctionnement de la coopération internationale, dans le sens d'un meilleur soutien aux initiatives venues de la base: les pratiques selon lesquelles des solutions artificielles sont conçues loin du terrain et appliquées selon une équation économique absurde doivent changer, au profit des projets locaux ancrés dans la réalité. Le *changement de paradigme* prôné pour façonner la nouvelle société de l'information ne concerne-t-il pas en premier lieu le système de la coopération internationale?

## TIC, développement et réduction de la pauvreté<sup>1</sup>

susana@  
finquel.com.ar  
Argentina.  
Infopolis  
Juin 2003

SUSANA FINQUELIEVICH

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent-elles jouer un rôle efficace dans la réduction de la pauvreté en Amérique Latine et aux Caraïbes ? Ces effets peuvent-ils être perceptibles à court et moyen terme ? S'ils sont positifs, sera-ce grâce aux effets consolidés d'une série de micro-entreprises locales appliquant les TIC ou à des programmes d'État ou régionaux intégraux ? Comment affecteront-ils la différence dont les hommes et les femmes souffrent de la pauvreté et du chômage ? Le projet "TIC et réduction de la pauvreté en Amérique Latine et aux Caraïbes" se propose d'identifier dans quelle mesure et de quelles manières sont utilisées les TIC, en particulier Internet, pour élaborer des stratégies et politiques publiques capables de répondre de manière adéquate aux besoins de la population, qui stimulent le développement durable et font intervenir au moins quatre acteurs sociaux : les gouvernements à tous les niveaux, le secteur universitaire, les entreprises et les organisations de la société civile.

### Création d'emplois

En ce qui concerne la **création d'emplois**, les plans et projets mis en place dans la majorité des pays de la région ne tiennent pas compte de l'utilisation des TIC pour qualifier les secteurs à plus faibles revenus par rapport aux nouvelles demandes du marché de l'emploi. Souvent, l'unique rapport qu'entretiennent ces programmes avec les TIC est leur présence sur Internet. En Argentine, le "Plan Jefas y Jefes de Hogar"<sup>2</sup> se limite à l'allocation d'un "salaire" de seulement 150\$ argentins (50 US\$). Ceci n'implique aucune obligation de travail ou de formation, bien qu'une étape ultérieure pourrait utiliser ces ressources pour former les chômeurs à l'utilisation des TIC. Cependant, l'utilisation des TIC a permis l'administration du projet et une relative transparence : les noms des bénéficiaires apparaissent sur son site Web.

Au Brésil, il existe bien une offre de formation pour les chômeurs, mais elle se limite à la gestion et aux modèles de coopératives plutôt qu'aux TIC. Au Chili, le Ministère du Travail et de la Prévision Sociale a mis en place le programme Pro-empleo<sup>3</sup>, entre autres, mais celui-ci souffre également du manque de formation spécifique aux TIC. La même chose se répète dans les

autres pays étudiés.

On peut en déduire qu'il n'existe en Amérique Latine et aux Caraïbes ni politiques ni programmes faisant un usage intensif des TIC pour définir des populations cibles (par exemple, mener une expérience pilote dans un quartier déterminé, utiliser les TIC dans la formation ou la création de nouveaux emplois et réutiliser l'expérience selon son efficacité) afin d'atteindre une meilleure intégration de la société dans la Société de l'information. À part quelques rares expériences, il n'y a pas de stimulation de l'esprit associatif des populations pour la création de coopératives, et on n'utilise pas le potentiel des TIC à ces fins.

Les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes sont plus productifs quant à ce qui concerne le **développement de PME** –très lié à la création d'emplois– mais rares sont les expériences où il existe une synergie entre ce secteur et les TIC, bien que de nombreux projets le mentionnent. En Argentine, le Conseil Fédéral des Investissements (CFI<sup>4</sup>) a mis en place des centres d'accès dans les capitales provinciales : il s'agit de lieux tenus par du personnel formé et où l'on trouve une salle d'ordinateurs, du matériel pour vidéo-conférences et tout le nécessaire pour y tenir des séminaires, formations, etc. Parmi les objectifs poursuivis par le CFI à travers ces centres, contribuer à la communication entre entrepreneurs et mettre des informations à la disposition des PME.

Le site Entreprises du Ministère chilien de l'Économie<sup>5</sup> a inauguré en mai 2000 la Fenêtre Unique pour l'Entreprise<sup>6</sup>, qui coordonne les services publics et l'administration de l'État. On y trouve un ensemble de démarches et d'informations légales importantes, disponibles à travers des services en ligne Internet. Ce site propose également des informations sur les micro-entreprises et le soutien aux PME –en vue de favoriser l'emploi et surtout l'exportation– ainsi que des statistiques et des manifestations sur ce développement.

La Colombie privilégie également le développement des PME. Le projet Prymeros –Pymes en la red de comercio electrónico<sup>7</sup>– PME dans le réseau du commerce électronique– est inscrit à l'Agenda de Conectividad. Il est destiné à mettre en œuvre des mécanismes permettant l'utilisation massive d'Internet par les entrepreneurs et l'aide directe à travers des services de formation, diagnostic et accompagnement en consultation, qui assurent la mise en place de solutions de commerce électronique pour les PME participant à

1. Cet article est basé sur le projet de recherche "TIC et réduction de la pauvreté en Amérique Latine et aux Caraïbes", financé par l'IDRC, et auquel ont participé les chercheurs Silvia Lago Martínez et Néstor Correa, ainsi que les assistants Alejandra Jara et Ariel Vercelli. Au cours de ce projet ont été analysés en particulier, via Internet, les programmes gouvernementaux de portée nationale d'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de Cuba, du Pérou, du Mexique, d'Uruguay et du Venezuela.

2. Plan Chéfs de Foyer (femmes et hommes). NdT

3. [http://www.mintrab.gob.cl/interiores/pro\\_empleo.html](http://www.mintrab.gob.cl/interiores/pro_empleo.html)

4. [http://www.cfired.org.ar/esp2/indices/f\\_1.htm](http://www.cfired.org.ar/esp2/indices/f_1.htm)

5. <http://www.sitioempresa.cl/>

6. [www.sitioempresa.cl](http://www.sitioempresa.cl)

7. <http://www.agenda.gov.co/linea/articulos/26/>



des associations d'entreprises. Le **Projet Incitations à l'innovation technologie dans les PME<sup>8</sup>** dépend du Ministère du Développement Économique, par le biais du Fond Colombien de Modernisation et de Développement Technologique des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (FOMIPYME).

En Uruguay, l'Unité PME de l'Intendance Municipale de Montevideo a créé la Formation sur les coûts et prix pour entrepreneurs de micro et mini unités, via Internet. L'Unité PME<sup>9</sup>, avec la collaboration de Dednet (Distance Educational Network), de l'IATE (Institut Argentin de Techniques d'Entreprises) et de l'IEVI (Institut d'Études Virtuelles Ibéro-américain), a réalisé au cours de l'année 2002 la première session de ce cours.

### Développement communautaire et plans alimentaires

Le **développement communautaire et les plans alimentaires** sont extrêmement nombreux, compte tenu de l'augmentation de la pauvreté et du chômage. En revanche, ces activités, dans leur majorité, n'utilisent les TIC que pour la gestion des plans d'assistance sociale. Au Brésil, le Ministère Extraordinaire de la Sécurité Alimentaire et de la Lutte contre la Faim a mis en place le **Projet Fome Zero<sup>10</sup> (Zéro Faim)** : une proposition de politique de sécurité alimentaire élaborée par plus de 100 spécialistes, officiels et représentants de la société civile. Le Ministère de l'Éducation a lancé le **Programme Bourse École<sup>11</sup>**, dont l'objectif est d'éradiquer la désertion scolaire à l'école primaire par un transfert de ressources, dans le but de stimuler les inscriptions et l'assiduité scolaire. Ce programme donne aux familles pauvres des allocations, par le biais d'une carte magnétique. Cette carte magnétique, commune avec le programme Zéro Faim, est le seul rapport que les usagers de ces programmes entretiennent avec les TIC.

Cependant, il existe au Brésil une initiative qui mérite d'être citée : le Ministère de l'Assistance et de la Promotion Sociale a mis en place le Réseau de Liaison d'Informations de l'Assistance Sociale<sup>12</sup>, un outil destiné à renforcer un schéma de fonctionnement de l'assistance sociale basé sur une organisation décentralisée et participative. Pour la première fois, il sera possible de réunir dans un même lieu toutes les informations relevant de l'assistance sociale dans le pays. On pourra y consulter les indicateurs sociaux et démographiques des états, communes et régions. En plus des informations sur les actions sociales financées par le Fond National d'Assistance Sociale, ce portail pourra y intégrer les actions entreprises et financées par d'autres organismes gouvernementaux et autres entités de la société civile. De cette façon, le Portail Internet de l'Assistance Sociale se convertira en épine dorsale du combat contre la pauvreté et l'exclusion. Ce portail a été conçu de manière à ce que tous les intéressés et participants au Système National d'Assistance Sociale

soient associés au Réseau de Liaison d'Informations de l'Assistance Sociale. Ceci dans le but de faciliter l'accès aux informations et d'encourager à l'utilisation d'outils d'aide à la gestion de programmes d'assistance sociale. Son accès est actuellement restreint aux utilisateurs internes du Ministère, via un intranet.

Au Chili, le Fond de Solidarité et d'Investissement Social (FOSIS)<sup>13</sup>, est un service public décentralisé présent partout et qui finance en partie ou en totalité des plans, programmes, projets et activités spéciales de développement social. Ces actions visent à résoudre des problèmes de revenus ou de qualité de vie et à aider les personnes à développer des actions, capacités et habiletés pour les aider à surmonter leur situation de pauvreté. FOSIS met cette information à la disposition de la communauté sur son portail, ainsi que des présentations de projets réussis.

Au Mexique, les programmes destinés à la Lutte contre la Pauvreté et pour le Développement Social sont confiés au Secrétariat au Développement Social (Sedesol)<sup>14</sup>, dont l'action s'appuie sur un Plan National de Développement, dont la mission est d'encourager et de coordonner la politique sociale de solidarité et d'allocations du gouvernement fédéral. Ce plan couvre une perspective de développement social du Mexique qui va jusqu'à 2025. Le Sedesol coordonne dix programmes, dont aucun ne fait directement allusion aux TIC, à l'exception du Programme Formation et Renforcement Institutionnel<sup>15</sup>. Celui-ci comporte l'utilisation d'outils de formation à distance au moyen de ressources informatiques, électromagnétiques, de communication électronique, sonore et audiovisuelle. Il apporte son concours aux propositions de formation et de renforcement institutionnel présentées par les OSC. Il fournit en outre des services d'information, de soutien, de liaison et d'assistance à la gestion sociale et à la formulation de projets productifs et sociaux, l'accès gratuit au centre de documentation et à la base de données du système d'information des organisations sociales de l'Indesol.

### Santé et TIC

On trouve dans le secteur de la **santé** des initiatives intéressantes, quoique peu développées. Au Brésil, le Ministère de la Santé a mis en place la Carte Santé Nationale<sup>16</sup> qui permet de regrouper toutes les opérations effectuées au sein du Système Unique de Santé (SUS). Des fichiers d'usagers, de professionnels et de centres de santé ont été constitués, à partir desquels est attribué aux usagers et aux professionnels un numéro national d'identification. Le système de la Carte Nationale de Santé est constitué par une infrastructure d'informations et de télécommunications qui collecte, enregistre et transmet les informations sur les prestations réalisées, et des applications développées spéci-

8. <http://www.agenda.gov.co/enlinea/articulos/28/>

9. <http://www.montevideo.gub.uy/pymes/capacita.htm>

10. <http://www.fomezero.gov.br/>

11. <http://www.mec.gov.br/bolsaescola/default.asp>

12. <http://www.asistenciaocial.gov.br/optimalview/optimalview.urd/portal.show>

13. <http://www.fosis.cl/Portal.asp>

14. <http://www.sedesol.gob.mx/index/main.htm>

15. <http://www.sedesol.gob.mx/programas/capacitacion.htm>

16. <http://www.saude.gov.br/cartao/>

fiquement pour ce système. Ces moyens permettent de rassembler des informations en rapport avec les soins pratiqués et d'améliorer ainsi l'organisation des services de santé pour élargir et améliorer l'accès des usagers à ces prestations. Ce projet comporte notamment la constitution d'une base de données des antécédents de santé des personnes, l'identification immédiate de l'utilisateur pour accélérer sa prise en charge, l'élargissement et l'amélioration de l'accès aux médicaments, la possibilité d'auditer le processus d'achat de médicaments, l'intégration des systèmes d'information, la révision des critères de financement et la rationalisation des coûts, l'accompagnement, le contrôle et l'audit du système de services de santé et la gestion des ressources humaines. Il sera ainsi possible de savoir qui est soigné, par qui, où, comment et avec quels résultats.

À Cuba, il semble que la majorité des services sociaux qui utilisent les TIC soient concentrés dans le domaine de la santé. Infomed<sup>17</sup> se propose de déployer un réseau télématique intégré d'accès et de gestion de l'information et de la connaissance, basé sur les TIC, afin de contribuer à l'amélioration des soins médicaux, de l'enseignement, la recherche et la gestion de la santé. Le besoin s'en fit sentir en 1992 à travers la nécessité de développer les réseaux officiels s'appuyant sur les TIC, comme moyen alternatif d'accès à l'information sur les sciences médicales. Infomed reçoit un fort soutien de la part du Gouvernement. Des organisations comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) ont fortement contribué à son développement. Le Système National de Santé cubain dispose d'une infrastructure d'information et de communication qui relie toutes ses institutions, les professionnels et techniciens entre eux et avec le reste de la société.

Au cours de sa phase de test, ce programme introduisit, pour la première fois à Cuba, l'utilisation de la WebTV pour faciliter l'accès des cabinets des médecins de ville au réseau. Cette technologie permet de se connecter aux services web avec un simple téléviseur. Ce succès valut au programme le Prix Stockholm Challenge 2002, pour avoir surmonté le handicap de moyens limités et amélioré la santé de la communauté par une utilisation des TIC basée sur le coût effectif, en créant un réseau national et international d'information et de connaissances.

### Le sous-emploi des TIC

En résumé, les politiques nationales étudiées sous l'angle du développement durable et du combat contre la pauvreté, loin de rechercher le renforcement des communautés, ne se consacrent qu'à des problématiques conjoncturelles. Elles sont ponctuelles, éparpillées, fragmentaires ; des expériences étudiées, on peut dé-

duire que les initiatives qui les sous-tendent sont encore loin d'évoluer vers des politiques structurelles, permanentes et effectives. Tant les politiques de développement communautaire, caractérisées par l'assistanat, que les politiques de l'emploi, dont la caractéristique essentielle est de ne pas préparer la force de travail – tant celle des salariés que celle des chômeurs – aux outils de la nouvelle économie, contribuent au renforcement du caractère fragmentaire des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. Si nombre des pays étudiés possèdent ou obtiennent des ressources financières pour leurs plans d'assistance, ainsi que pour leurs réseaux et infrastructures d'accès à Internet (comme les Centres Technologiques en Argentine), ces ressources ne sont pas mises au service d'une formation massive de la population – surtout celle des chômeurs – à l'utilisation des TIC.

Cette tendance est également observable à travers l'absence d'harmonisation, tant des politiques en faveur de l'emploi que de celles dédiées au développement communautaire, avec les politiques stratégiques destinées au développement des PME comme sources primaires et possibles d'emplois et objectifs de modernisation technologique, tant en ce qui concerne les modèles de commerce que les paradigmes de réorganisation de la production. Il existe une forte désynchronisation entre les trois instances : création d'emplois, développement communautaire et plans alimentaires, et développement et promotion des PME.

Pour que cette harmonisation existe, l'utilisation des TIC et des outils de la Société de l'information est indispensable. À l'inverse, on constate que très rares sont les stratégies, politiques, plans et programmes étudiés qui prennent en compte les potentialités des TIC au service de ces objectifs. La conception des programmes recensés qui intègrent les TIC en tant qu'outils de lutte contre la pauvreté représente vraisemblablement une seconde phase à atteindre. Si les programmes analysés utilisent les TIC à des fins d'administration, pratiquement aucun d'entre eux ne se propose pour l'instant d'y recourir pour articuler les trois instances citées plus haut. Cette tendance est notable dans le secteur de la santé : on trouve des initiatives prometteuses en ce qui concerne l'utilisation des TIC dans la santé publique, surtout au Brésil et à Cuba mais, en général, les politiques d'État ne tiennent pas encore compte de la nécessaire intégration des TIC dans les stratégies d'amélioration de la santé publique, tant préventive que curative. Les expériences qui, parmi celles que nous avons recensées, sont réussies de ce point de vue, relèvent du secteur privé de la santé et du secteur associatif.

17. [www.infomed.cu](http://www.infomed.cu) et <http://www.infomed.sld.cu/>

## Idées pour repenser la connectivité dans les régions rurales

MIGUEL SARAVIA

2. Carta a la Tía Ofelia / Ricardo Gómez y Benjamín Casariego. Bogotá: IDRC, RAICES MAGICAS e ITDG, 2002. pág. 12. <http://www.idrc.ca/pan/ricardo/publications/ofelia.htm>

3. [http://www.itdg.org/html/about\\_us/faq.htm#Who\\_was\\_ITDG's\\_founder?](http://www.itdg.org/html/about_us/faq.htm#Who_was_ITDG's_founder?)

4. <http://www.itu.int/itu/news/issue/2002/05/rationale.html>

*“Les marchés, les guerres et les produits sont en train de se mondialiser, ainsi que les effets sur l’environnement et la circulation des idées. Or, pour la grande majorité des personnes, le sens de leur vie continue à se trouver dans leur entourage immédiat, leur réalité locale. Si les TIC facilitent de plus en plus la communication avec le reste du monde, cela n’a cependant de sens pour le développement humain que si elle se traduit par des résultats concrets dans l’entourage immédiat des personnes”.*

ITDG, organisation fondée par Schumacher au Royaume-Uni, a pour mission la recherche et la diffusion de technologies qui répondent directement aux besoins des populations les plus isolées et les plus appauvries du monde, sous la devise “Apprendre ce que font les gens et les aider à mieux le faire”.

Appliquant cet énoncé à notre travail dans le domaine des technologies de l’information et de la communication –TIC– et spécifiquement à la question de la connectivité rurale, nous devrions pouvoir affirmer: Apprendre comment communiquent les gens pour les aider à mieux le faire. Les TIC, et l’Internet en particulier, nous ont ouvert un nouvel espace de travail, où se combinent le local et le global, et où il nous faut apprendre de ce qui se fait déjà pour mieux le faire.

Nous notons avec préoccupation que, dans les programmes d’accès universel, on tend à privilégier la connexion vers le global et pas tellement celle du local. Dans les mots d’Emilio, le personnage de la Lettre à Tante Ofelia, on dirait: “Nous savons qu’il y a une légion de personnes et d’organisations parfaitement branchées au monde virtuel, alors qu’elles ne connaissent même pas leurs voisins ou qu’elles n’ont aucune activité au sein d’organisations comparables dans leur propre communauté.”

Cet article vise à proposer des idées pour repenser le schéma d’accès universel qu’on implante actuellement au Pérou et dans plusieurs pays d’Amérique Latine. Il représente également une invitation à travailler ensemble sur un nouveau paradigme de développement des télécommunications rurales, qui privilégie l’intérêt collectif et les besoins locaux de communication,

et qui, dynamisant les économies locales, soit branché sur le monde par le biais de services de télécommunications de qualité, à coût abordable, conformes aux besoins de communications des usagers et, ce qui est plus audacieux, quoique libérateur, gérés par ces derniers.

### La connectivité aujourd’hui

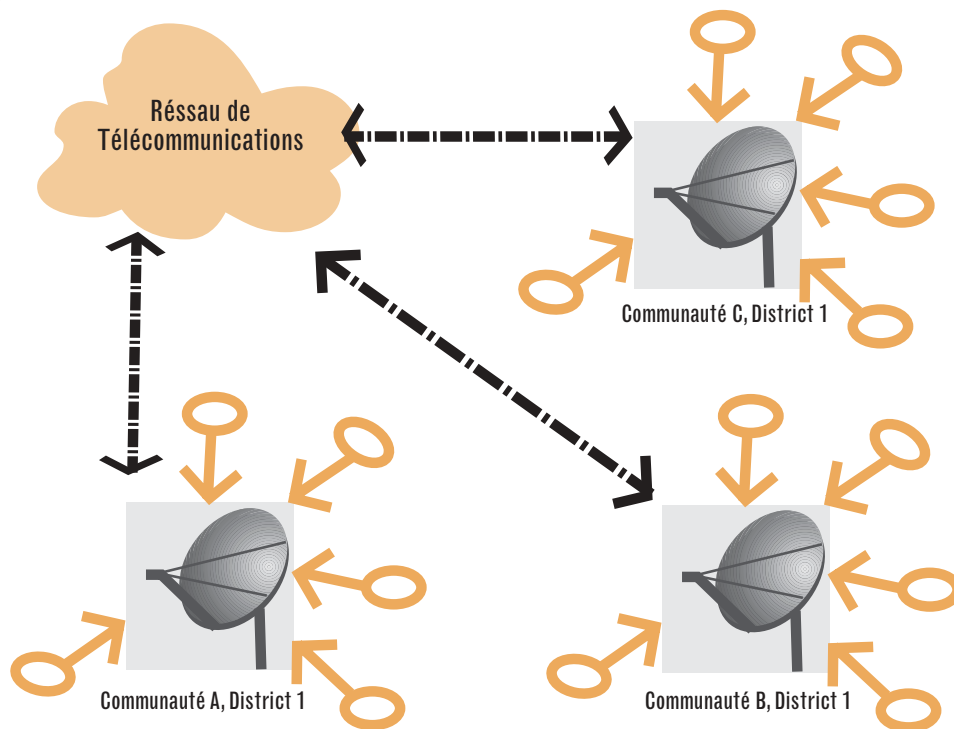
L’intérêt des gouvernements à proposer l’Accès universel aux régions rurales et aux populations marginales a donné lieu à l’apparition de plans nationaux d’accès universel qui visent à mettre à la portée des citoyens un service de télécommunications situé à une distance raisonnable de leur lieu de résidence, si ce n’est dans leur résidence même.

La concrétisation de ce concept a progressé avec le temps et c’est ainsi que nous sommes passés de la simple installation de téléphonie publique à la promotion de Télécentres ou Centres communautaires polyvalents, tel que l’UIT et l’Unesco sont convenus de les appeler.

Différents modèles de connectivité ont été développés suivant différents mécanismes de financement de la connectivité et comptant sus différents types de participation des secteurs privé et public. En même temps que s’est produite l’évolution technologique, les modèles de gestion de l’infrastructure à l’échelle locale ont également évolué, avec des niveaux différents de participation des acteurs locaux. “conteneurs” Lincos, Unités Internet mobiles promues par le PNUD en Malaisie, cabines téléphoniques améliorées en Inde ou les Centres communautaires polyvalents implantés partout dans le monde.

Les différents modèles prennent forme en fonction de l’étendue qu’on donne au concept d’“accès universel” et de la capacité financière des programmes d’appui. Les Infocentres vénézuéliens fournissent l’accès gratuit à l’Internet; les centres Compartel jouissent d’une subvention initiale pour l’installation de l’infrastructure et fonctionnent sur la base de tarifs commerciaux.

En lien avec ces modèles de connectivité, on retrouve tous les modèles d’entreprises imaginables, depuis les initiatives commerciales promues par Siemens en Afrique, jusqu’aux initiatives mixtes telles que celles proposées à l’origine par le Plan Huascarán au Pérou, où l’État fournit l’infrastructure et où les usagers paient pour l’utilisation du service, en passant par le cas vénézuélien ci-haut mentionné de connectivité subvention-



5. <http://www.lincos.net/>

6. <http://www.sdnpu.undp.org/it4dev/stories/malaysia.html>

7. <http://www.digitalopportunity.org/cgi-bin/index.cgi?root=2822&url=http%3A%2F%2Fwww%2Epropoor%2Ecom%2Fnews%2F%2006%2Easp%235>

8. <http://www.idrc.ca/lacro/docs/conferencias/pan9.html>

9. <http://www.infocentro.gov.ve/index.php>

10. <http://www.compartel.gov.co/contenido/atuas.php?at=147&atb=138>

11. <http://www.mwebafrica.com/hub/ict/> y <http://www.siemens.co.za/index.jsp>

12. <http://www.huascar.gov.pe/>

13. <http://www.uib.colnodo.apc.org/>

14. [http://www.infodes.org.pe/A\\_Chilala/pag\\_principal.htm](http://www.infodes.org.pe/A_Chilala/pag_principal.htm) y <http://www.comunica.org>

née à travers une taxe qui permettra également d'investir dans la science et la technologie vénézuéliennes.

Toutes ces initiatives n'ont qu'une interprétation partielle du concept d'accès universel. On s'y concentre sur la connexion du local au global, mais on oublie l'important, soit de promouvoir la connexion du local. C'est à partir de là que nous commençons à imaginer un nouveau schème de connectivité pour les régions rurales.

Le paradigme sur lequel s'appuient les modèles actuels de connectivité et d'accès universel sous-entend que tout nouveau point connecté au réseau possède un rayon de portée pouvant bénéficier des installations existantes. Etant donné le coût de l'infrastructure, on établit des paramètres afin de déterminer où elle sera installée: dans les localités de plus de 500 habitants ou seulement dans les capitales des districts, etc.

Chaque point du réseau dessert une population cible environnante qui doit se rendre au Centre communautaire pour utiliser les services qui y sont offerts. Au Pérou, dans la majorité des cas, l'utilisateur y trouvera un téléphone satellite grâce auquel il pourra communiquer à l'extérieur de sa communauté. Ainsi, même si la communication est de courte distance, elle passera d'abord par le satellite pour descendre ensuite chercher sa destination, fort probablement dans un village voisin.

Sur la base de notre expérience, nous pouvons affirmer que la majorité des gens font des appels locaux, c'est-à-dire dans leur propre district, province ou département. Viennent ensuite les appels nationaux vers

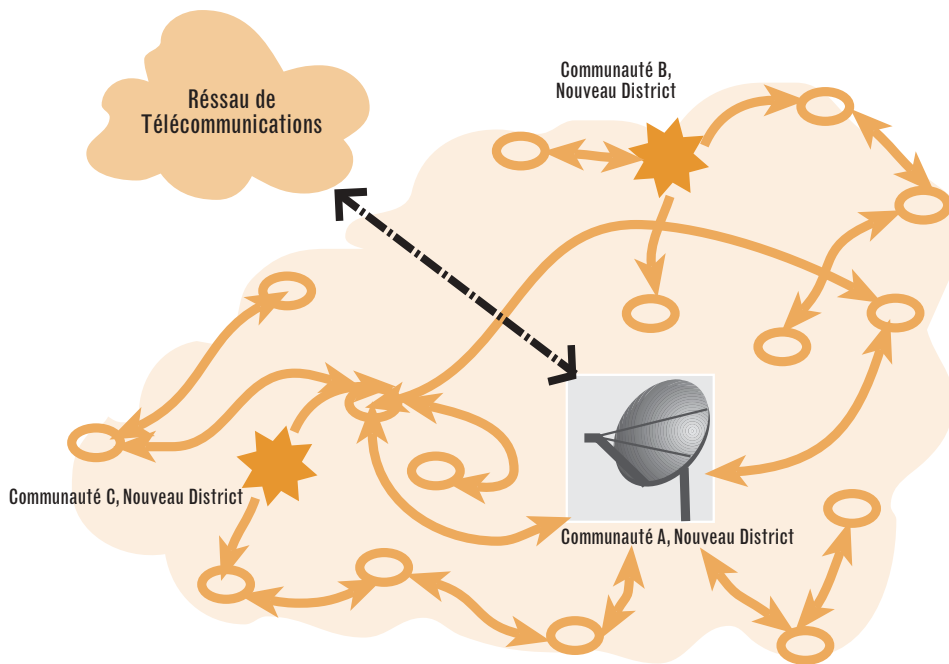
des destinations rapprochées, soit des départements voisins ou avec lesquels la population rurale a un contact direct, et loin derrière, suivent les communications nationales de longue distance et les communications internationales.

Plusieurs projets ont tenté d'avancer dans la fourniture de contenu local à partir de l'infrastructure installée pour les projets qui répondent au schème de connectivité décrit ci-avant. Il existe des projets de portails communautaires, de services de création de sites web, de commerce électronique, etc. L'évaluation de l'impact de ces initiatives reste à faire, mais nous pouvons avancer que les usagers de ces contenus/services viennent de l'extérieur de la communauté.

Nous ne connaissons pas d'exemples de paysans accédant à leur page Web pour savoir le prix de la pomme de terre, car ils ont déjà marché jusqu'au village pour s'en informer en personne. Ces initiatives conviennent davantage au milieu populaire urbain ou péri-urbain qu'au milieu rural, tel que le démontre l'expérience colombienne des Unités d'information de quartier.

Les initiatives réussies que nous avons détectées en milieu rural sont celles qui sont combinées à des moyens de communication traditionnels, comme la radio, laquelle est justement intra-communautaire. Nous n'allons pas nous étendre sur ce point. Vous pouvez visiter la page web du projet Chilala ou le travail de Comunica pour de plus amples détails.

Même si le fait de connecter des communautés rurales qui ne l'étaient pas jusqu'alors représente un pas



15. <http://www.infodes.org.pe/>

16. <http://www.alin.or.ke/data/technologies.htm>

17. <http://wire.less.dk/?1.0>

18. <http://www.benton.org/Library/broadband/broadband-world.pdf>

19. <http://www.wired.com/news/wireless/0,1382,56663,00.html>

20. Una estrategia regional de comunicación entre investigadores, policy-makers y la comunidad. Lecciones y apuestas de REDUC / Patricio Cariola. Santiago de Chile, 1994. Borrador.

en avant, cela demeure insuffisant si on l'évalue en fonction de sa contribution réelle au développement social.

D'après notre expérience en téléphonie rurale, les principales limitations de cette conception de la connectivité sont:

- Coûts élevés obligeant à limiter le nombre de points de connexion et à établir pour chaque point connecté un rayon de portée qui atteint, dans certains cas, une distance équivalente à 8 heures de marche. A ceci s'ajoute la limitation de la largeur de bande pour chaque point.
- Coût élevé des communications locales pour l'opérateur: Un appel du point A au point B devra se faire par satellite, même quand les deux sont dans le même district.
- Usage limité du téléphone, en raison de l'horaire établi et des distances de déplacement requises.
- Coût élevé de l'accès à l'Internet et exploitation limitée de cette infrastructure par les quelques habitants qui y ont un accès permanent. Pour la majorité des habitants, le seul jour où ils ont accès au téléphone et à l'Internet est le jour de marché.
- Non-pertinence du contenu publié sur l'Internet pour les habitants de la communauté.
- Manque de motivation pour le développement de contenus et leur mise à jour locale.
- Service technique spécialisé externe à la communauté, et par conséquent coûteux et lent.
- Absence de formation adéquate à l'échelle locale.

**La connectivité que nous voulons**

Il faut adopter une nouvelle approche qui mette l'emphase sur la connectivité locale intra-communautaire,

à savoir: un paradigme qui réponde à la façon dont les gens communiquent aujourd'hui et qui adapte les options technologiques à cette réalité.

Nous faisons référence à la possibilité de créer des réseaux communautaires à large bande, dans l'esprit ce qui a été créé par Wire.Less au Danemark ou de ce que vient de publier la Fondation Benton sur le potentiel de la large bande pour offrir à tous de meilleurs services ou encore du modèle de CDMA Wireless Local qui se développe actuellement en Inde.

Est-il possible de combiner ceci avec la radio rurale? Nous croyons que oui et un exemple en est la recherche que réalise ITDG sur le travail du RITA et de la World Space Foundation concernant l'utilisation de radios satellites pour l'accès à l'information radio et multimédia.

On a perdu le sens de la conversation et de la communication que doit permettre un système d'information et de télécommunications, et que les TIC, par leur nature, possèdent, du fait qu'elles convertissent à toute personne "connectée" en un émetteur et un récepteur. Il est également nécessaire de tenter de récupérer la dimension humaine de ceux et celles qui reçoivent et transmettent l'information. Notre idée est que la télécommunication aide à renforcer les liens dans la communauté tout en connectant celle-ci avec d'autres communautés.

Les caractéristiques de la nouvelle approche que nous envisageons sont:

- Emphase sur le dialogue local
- Facilite la communication intra-communautaire
- Large bande
- Accessible à tous, à tous moments

- Techniquement fiable et demandant peu d'entretien
- Peu coûteux
- Partage la connectivité avec l'extérieur

Ce que nous proposons s'appuie sur des expériences qui s'implantent actuellement dans le monde: créer des réseaux communautaires à large bande qui relient plus d'une localité et qui, dotés d'un système de gestion adéquat, soient viables à long terme et s'interconnectent aux réseaux nationaux.

Le réseau communautaire permettrait aux gens d'un même réseau de communiquer entre eux à des tarifs très bas, car il s'agirait d'un réseau privé local. L'utilisation de la large bande leur permettrait aussi de profiter de services à valeur ajoutée, de naviguer sur l'Internet local ou d'effectuer des consultations instantanées au poste de santé le plus proche en transmettant des images ou en interagissant en ligne avec le spécialiste sans avoir à déplacer le malade.

On dit toutefois que, si les gouvernements peuvent à peine mettre en oeuvre le schème traditionnel de connectivité, comment vont-ils s'engager à passer à l'étape suivante? La réponse est que le nouveau schème requiert la participation de la communauté, son engagement et sa capacité d'organisation. La communauté doit participer au déploiement de l'infrastructure

et au modèle de gestion qui assure la viabilité du système.

Cela n'est pas facile et c'est peut-être là le plus grand problème de notre proposition. Sans nécessairement dire que ce serait la solution, nous jugeons important d'étudier les expériences des coopératives de télécommunications en Argentine, ainsi que l'expérience de la National Telecommunications Cooperative Association (NTCA) des États-Unis, qui regroupe plus de 500 coopératives et petites entreprises rurales de télécommunications. Il nous faut apprendre de ces expériences et, y ajoutant l'expérience du projet pilote exécuté par FITEL et ITDG à Cajamarca, Pérou, développer un modèle de gestion adéquat.

Si l'objection est de nature financière, il faut dire que le coût de l'infrastructure nécessaire à la création de réseaux communautaires sans fil est marginal si on le compare à ce que coûte chaque point de connexion du système traditionnel. Un seul conteneur LINCOS peut coûter jusqu'à 150,000 dollars (US), et même ainsi, il ne fournit aucun système de réseau à la communauté.

Voici quelques-uns des avantages du nouveau modèle proposé:

**Scheme predominant**

- Coût élevé par point et largeur de bande limitée
- Coût élevé des communications locales et usage limité du téléphone.
- Coût élevé de l'accès à l'Internet et usage limité de ce service.
- Non-pertinence du contenu publié sur l'Internet pour les habitants de la communauté.
- Manque de motivation pour le développement de contenus et leur mise à jour locale.
- Service technique spécialisé externe à la communauté, et par conséquent coûteux et lent.
- Absence de formation adéquate à l'échelle locale.

**Reseau communautaire**

- Un seul point par réseau permettrait d'augmenter la largeur de bande par point et d'en faire meilleur usage.
- Communication locale à tarif forfaitaire, établi par l'administrateur suivant une étude technique des coûts.
- De multiples points de communication favorisent une plus grande utilisation du service.
- Dans le cas des communications hors réseau (off-net), tout le réseau partage la connexion et on peut payer le tarif de téléphonie rurale en vigueur, suivant un plan de pré-paiement.
- Accès permanent à l'Internet à travers différents dispositifs et depuis différents lieux du Réseau, ce qui réduirait les coûts et permettrait d'établir des plans tarifaires de connexion à l'Internet selon les besoins particuliers.
- La diversification des services améliorerait les possibilités de durabilité économique.
- Possibilités de développer un intranet auquel les gens de la communauté pourraient accéder à travers différents dispositifs.
- Le coût de la mise à jour du réseau intranet communautaire peut être inclus dans le tarif forfaitaire d'accès au Réseau communautaire.
- La massification du nombre d'usagers locaux et d'abonnés au Réseau motivera l'administrateur du service à maintenir l'information à jour.
- Il se crée une demande de services techniques locaux pour l'entretien du Réseau et des dispositifs d'accès.
- L'administrateur forme les gens en permanence pour accroître l'utilisation du réseau local.

21. <http://www.fecoteldatos.com.ar/>

22. <http://www.ntca.org>

23. <http://caj.itdg.org.pe/telefonía>

24. [http://www.wto.org/spanish/tratop\\_s/inftec\\_s/inftec\\_s.htm](http://www.wto.org/spanish/tratop_s/inftec_s/inftec_s.htm)

25. [http://www.usda.gov/rus/telecom/rtb/index\\_rtb.htm](http://www.usda.gov/rus/telecom/rtb/index_rtb.htm)

## Les défis

Pour que ce nouveau concept de connectivité devienne réalité, il reste à réviser plusieurs aspects avec la communauté ainsi qu'avec l'État et les entreprises du secteur des télécommunications.

### Défis technologiques

La géographie entrave le développement d'une infrastructure sans fil et il faut adapter la technologie à cette réalité. Il est également nécessaire d'avancer vers la mise en place de dispositifs de connectivité qui soient à la portée des familles de régions rurales et qui puissent être réparés localement par des techniciens formés dans ce domaine. Cela requiert des actions conjointes du secteur privé et des instituts de recherche, des universités, ainsi que d'ONGs qui, comme ITDG, sont intéressées à appuyer ces développements technologiques. Un autre sujet d'importance est le développement de dispositifs spéciaux pour que les personnes handicapées puissent faire usage des réseaux communautaires.

### Défis réglementaires

Le cadre réglementaire doit être ajusté en fonction des nouvelles lignes directrices établies par le Ministère des Transports et des Communications pour ainsi donner forme aux réseaux communautaires que nous proposons. Il faut adapter les politiques de promotion des TICs, incluant la signature de l'Accord sur la Technolo-

gie de l'information, promu par l'OMC depuis 1996. Il est également nécessaire d'adapter les normes de qualité de service requises pour les régions rurales et de promouvoir des tarifs d'interconnexion asymétrique.

### Défis financiers

FITEL devra continuer d'assurer le financement de l'infrastructure de base, puisque c'est là sa raison d'être. Le développement ou l'expansion des réseaux communautaires requerra toutefois un capital plus important. Une partie de ce financement pourra venir directement des communautés, mais quand une expansion du réseau deviendra nécessaire, il se peut que l'administrateur ait besoin de fonds. Un plan de crédit flexible devrait alors être créé, comme a déjà été créé aux États Unis le Rural Telephone Bank, lequel existe toujours.

### Défis sociaux

Ce défi est le plus difficile à relever étant donnée la faiblesse institutionnelle qui existe au Pérou et dans plusieurs pays de la région. Un schème de connectivité tel que celui auquel nous pensons requiert à la base une organisation sociale solide qui, dotée d'une administration privée, parviendra à soutenir le service. La construction de ce tissu social est un travail de longue haleine et il faut commencer à faire les premiers pas. C'est là où nous en sommes...

## L'accès de la Société Civile à la gestion directe des moyens de communication

gusgomez@  
chasque.apc.org.  
Ecuador.  
(Asociación  
Mundial de Radios  
Comunitarias en  
América Latina y  
el Caribe (AMARC-  
ALC)  
Juillet 2003

Le 6 mai 1994 à Santiago du Chili, l'Unesco et les Nations Unies inauguraient un "Séminaire pour l'Encouragement des Moyens de Communication Indépendants et Pluralistes", auquel participaient des gouvernements, des entrepreneurs privés, des universitaires et des médias communautaires.

La déclaration finale comporte des concepts qui nourriront le travail sur les législations que réalise l'AMARC en Amérique Latine et aux Caraïbes:

"Au vu de l'importance croissante dans le processus démocratique de la région des moyens de communication communautaires, solliciter l'Unesco qui, avec la collaboration d'organisations professionnelles et d'instituts de recherche, étudie la situation actuelle des moyens de communication communautaires aux points de vue de la législation, des fréquences, des limitations de puissance et des restrictions publicitaires, dans le but de formuler des recommandations destinées à être soumises à l'examen des gouvernements concernés".

Ainsi, il est fait appel au Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) de l'Unesco et des agences donatrices qui:

*"soutiennent des projets pour la création de nouveaux moyens de communication communautaires, tant imprimés qu'électroniques, ainsi que des projets ayant pour objet le renforcement des actuels moyens de communication communautaires par rapport aux normes internationales, particulièrement ceux des moyens de communication destinés aux femmes, à la jeunesse, aux populations indigènes et aux minorités".*

Ces résolutions furent jointes au Plan d'Action approuvé à l'unanimité des participants et dont le fondement repose sur la "condamnation énergique" des "pressions politiques et économiques, telles que la censure, l'obstruction aux achats de papier pour journaux et autres équipements et matériels professionnels ; systèmes de licences et contrôles abusifs qui limitent la possibilité de publier ou de transmettre..."

Trop de cadres légaux, obsolètes et discriminatoires, ainsi que les pratiques administratives en vigueur dans de nombreux pays, s'opposent à la naissance de nou-

velles radios communautaires (blocage des fréquences) ou entravent le développement de celles qui existent (menaces de fermeture, séquestre de matériel, interdiction de l'augmentation de puissance, de publicité, etc.).

Face à cette situation, AMARC-ALC s'est fixée pour tâche de contribuer à la transformation de ces cadres légaux et pratiques discriminatoires, en même temps que de défendre le simple exercice de notre droit et celui de toute la société civile à nous exprimer et communiquer entre nous à travers tous les moyens possibles, et plus particulièrement celui des fréquences de radiodiffusion.

Les radios communautaires ne sont pas les seules à souffrir de l'exclusion d'accès aux fréquences ou la limitation de leur exercice; c'est aussi le cas pour les entreprises à caractère non monopolistique. Pour cette raison, il ne s'agit pas de se limiter à la défense des radios affiliées à AMARC-ALC mais il est indispensable d'œuvrer pour la Démocratisation des Communications, c'est-à-dire de conquérir des garanties légales, justes et démocratiques, qui assurent l'égalité de chances pour un exercice réel de la liberté d'expression.

Mais cette tâche n'est pas facile, et moins encore pour une seule organisation. Conjointement avec d'autres réseaux de communication et des organisations internationales de droits de l'Homme, nous travaillons à la reconnaissance et à la garantie du Droit à la Communication comme droit humain fondamental. Dans ce sens, l'organisation de débats internationaux sur ces thèmes et, particulièrement, une stratégie pour sensibiliser les organismes des Nations Unies ou de l'Organisation des États Américains contribuerait à la création de standards internationaux de protection des droits des radios communautaires, en tant qu'exercice de la liberté d'expression et du droit du plus grand nombre à accéder de manière juste et équitable aux fréquences de radiodiffusion.

Le choix de ces lieux n'est pas fortuit. Pour AMARC-ALC le problème central ne tient pas dans les aspects techniques ou économiques mais dans la violation de l'un des droits de l'Homme fondamental, essentiel pour la consolidation de nos démocraties.

Tant au niveau mondial que national, on peut et on doit avancer dans la démocratisation des cadres légaux qui régulent la radiodiffusion et en particulier les réglementations et leur application par les gouvernements qui utilisent ces mécanismes pour empêcher ou gêner la gestion directe par la société civile de ses propres moyens de communication.

## Entraves aux initiatives de services de radiodiffusion des organisations de la société civile

De la lecture des législations nationales de différents pays de notre région en matière de radiodiffusion, il ressort que les possibilités d'exercer le droit à l'information sont entravées et limitées, quand ce n'est pas résolument niés dans la majorité de ces pays.

Dans certains pays, on trouve des clauses explicites excluant du droit d'émettre les entités non constituées en sociétés commerciales, ce qui en écarte les fondations, mutuelles, coopératives, syndicats, associations de quartiers, associations scolaires et autres, comme c'est le cas dans la législation argentine<sup>1</sup>.

Dans d'autres cas (même lorsque ces entités bénéficient d'un droit théorique d'accès aux fréquences), les restrictions ou obstacles s'exercent sur la portée de leurs émetteurs, comme c'est le cas des radios chiliennes à couverture minimale<sup>2</sup> ou au Brésil<sup>3</sup>. Ou l'obligation d'utiliser une position marginale dans la bande de fréquences disponible, en violation de toute possibilité de pluralisme, comme c'est le cas également au Brésil avec un seul canal autorisé sur tout le pays sur les 200 potentiellement disponibles. On s'aperçoit fréquemment que les radios non commerciales sont empêchées de former des réseaux transitoires ou permanents, ce qui s'oppose clairement à toute possibilité de diffuser des événements d'importance nationale ou régionale, soit une discrimination flagrante face à d'autres utilisateurs.

S'y ajoute la négation de la possibilité de trouver des ressources authentiquement issues de la reconnaissance de la création intellectuelle ou artistique que ces radios développent. Cette discrimination, qui s'exerce à travers d'autres dispositions juridiques, s'applique en particulier aux radios à finalités sociales dans quasi tous les pays (à l'exception du Venezuela et de la Colombie, avec certaines limites et, récemment de l'Équateur), cantonnant les radios non commerciales à l'amateurisme et limitant leur pouvoir d'indépendance.

On constate également l'existence de systèmes d'enchères comme unique mécanisme d'octroi de fréquences, comme au Guatemala<sup>4</sup> et au Paraguay<sup>5</sup>. Dans ces cas, le critère économique n'est pas seulement prépondérant mais unique. Ce procédé

a été –dans les deux cas– durement contesté par la Charge du Rapporteur des Libertés d'Expression et la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme<sup>6</sup>, la fortune économique ne devant pas être le critère pour l'obtention d'autorisations officielles d'extension de l'usage de la bande de fréquences en vue d'exercer le droit d'informer et d'être informé.

Plus graves encore sont les mesures légales et réglementaires s'appliquant aux contenus des radios communautaires et qui en excluent certaines thématiques précises. Les clauses typiques en cette matière consistent en obligations à ne diffuser exclusivement que des programmes éducatifs, culturels ou sociaux comme s'il s'agissait d'associations de propagande et non de moyens sociaux de communication. Il en va ainsi dans différents pays de la région<sup>7</sup>.

Finalement, un des types de mesures et pas des moindres, est l'imposition de sanctions plus graves qu'aux autres diffuseurs, impliquant jusqu'à la fermeture, pour des infractions qui pour les médias commerciaux n'impliqueraient qu'un avertissement ou une réprimande. La mesure la plus clairement discriminatoire se dénote dans la différence de traitement en matière de protection contre les interférences. Si les radios commerciales en jouissent pleinement, ce n'est pas le cas pour celles de la société civile, ce qui se traduit par une violation flagrante du principe d'égalité face à la Loi<sup>8</sup>.

Bien que dans quelques cas les lois et les constitutions elles-mêmes reconnaissent l'égalité de droits d'accès, les règlements spécifiques et exigences d'attribution s'assortissent de conditions qui limitent sérieusement ou interdisent cette possibilité. C'est le cas avec l'exigence de seuils techniques ou économiques pour l'accès ou la participation aux systèmes d'adjudication qui

1. Art. 45 de la Loi 22.285

2. Limitées à 1 watt par la Loi 18.168 article 3, ce qui limite à un rayon de quelques pâtés de maisons.

3. La Loi N° 9612 fixe un maximum 25 watts mais un règlement (Décret 2/98) est encore plus restrictif puisqu'il n'autorise la liberté d'expression que dans un rayon d'un kilomètre.

4. Décret 94/96. Art. 61, 62 et correspondants.

5. Loi 642, Article 70 par lequel on exige un paiement unique du droit d'accès, sans préjudice du canon de 1% annuel.

6. Rapport spécial CIDH sur le Guatemala OEA/Ser.L/V/II.111 6/4/2001, point 30 et sur le Paraguay OEA/Ser.L/VII.110 doc. 52 9 mars 2001, point 53

7. Par exemple, au Pérou (D.S. No. 013-93, Artículo 99), Venezuela:

8. C'est le cas au Brésil: Décret réglementaire 2/98. Article 27



se révèlent insurmontables pour les petites stations<sup>9</sup> ou encore avec l'exigence d'un statut juridique spécifique pour les postulants, ce qui en exclut les associations<sup>10</sup>.

À côté de ces dispositions explicites, inscrites dans les cadres légaux en vigueur, les pratiques administratives constituent de nouvelles sources d'arbitraire et de discrimination. L'absence de mécanismes justes, démocratiques et surtout transparents, favorise la concession des fréquences comme de véritables cadeaux aux amis politiques ou entrepreneurs proches du pouvoir<sup>11</sup>.

Sans préjudice de cela, on relève des réglementations favorables en termes d'accès aux fréquences<sup>12</sup>, ainsi que des modifications légales récentes visant à introduire de nouvelles règles d'amélioration politiques pour les radios non commerciales, comme la législation équatorienne qui supprime les discriminations sur les contenus et donne accès aux recettes publicitaires<sup>13</sup> ou des décisions gouvernementales qui commencent à lever partiellement cette situation discriminatoire, comme c'est le cas au Paraguay<sup>14</sup>.

### L'activité de radiodiffusion

Ordinairement, la radiodiffusion a été considérée, sous le rapport de la liberté de la presse et du droit à l'information, comme de second plan, selon la double conception erronée qu'il s'agit d'un service éminemment commercial et que les questions s'y rapportant sont d'ordre éminemment technique.

Pour AMARC, il s'agit d'accorder à la radiodiffusion l'importance qu'elle mérite en matière de normes, en partant du principe qu'il s'agit d'une activité à laquelle s'appliquent l'article 13 de la Convention Américaine des Droits de l'Homme (CADH) et l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le fait qu'elle s'exerce à travers un moyen technique déterminé ne doit pas constituer un obstacle à sa reconnaissance comme telle.

Il se trouvera toujours quelqu'un pour la désigner de prime abord, en se référant à un point de vue strictement technique, comme un cas particulier du genre des télécommunications, ce qui permettra de réduire son activité à l'une des nombreuses formes de "télécommunications".

Cette classification n'aurait pas une grande importance, dans la mesure où elle situerait notre activité dans cette nomenclature au même rang que la téléphonie ou le courrier.

Du point de vue du droit international cependant, la radiodiffusion est l'exercice de la liberté de presse sur un support technologique différent du papier. Cette opinion se base sur les principes d'universalité reconnus dans l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 et dans l'article 13.1 de la Convention Américaine des Droits de l'Homme de 1969 :

*"Toute personne a le droit de recevoir, diffuser et enquêter sur des informations et opinions par tout moyen de son choix".*

Dans le cadre du Système Interaméricain de Protection des Droits de l'Homme, cette circonstance est étendue en vertu de ce que prévoit l'article 13.3 qui proclame :

*"On ne peut restreindre le droit d'expression par des voies ou moyens indirects, tels que l'abus de contrôles officiels ou des questions de papiers pour journaux, de fréquences radioélectriques ou d'outils et appareils utilisés dans la diffusion d'information ou par quelque autre moyen destiné à empêcher la communication et la circulation d'idées et d'opinions".*

Dans le même sens, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme dit: "La liberté de la presse ne se limite pas à la reconnaissance théorique du droit à parler ou écrire mais elle comporte, inséparablement, le droit d'utiliser tout moyen approprié pour diffuser la pensée et la faire parvenir au plus grand nombre de destinataires"<sup>15</sup>.

### Les fréquences radioélectriques

Il est particulièrement important de rendre compte de la nature de l'objet que l'on évalue dans l'activité de radiodiffusion et de débattre de la facilité ou difficulté de son accès afin de l'apprécier comme un indicateur du respect réel des droits de l'Homme. Il s'agit ici des fréquences.

Le spectre radioélectrique fait partie du Patrimoine de l'Humanité, c'est-à-dire de nous tous. Les États ne sont pas propriétaires des ondes, ils n'en sont que les administrateurs. Pour une meilleure utilisation du spectre, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) attribue des "paquets" de fréquences aux pays, qui se chargent de les administrer sur leur territoire afin, entre autres choses, d'éviter les interférences entre services de télécommunications.

La réglementation internationale sur ce sujet découle des Accords de l'Union Internationale des Télécommunications, dont l'article spécifique, dans la Recommandation 2 de la Résolution 69 (introduite à Kyoto en 1994 dans les Accords de Genève de décembre 1992) précise :

*"En tenant compte de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948, la Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications, consciente des nobles principes de la libre diffusion de l'information et que le droit à la communication est un droit fondamental de la communauté RECOMMANDE : à tous les États participants qu'ils facilitent la libre diffusion de l'information par les services de télécommunications".*

9. Tel est le cas du Mexique où l'on exige un équipement difficile à acquérir ou encore des garanties techniques difficiles à réunir par des communautés pauvres.

10. Venezuela Décret n° 1521. 03 de novembre 2001. Article second

11. Uruguay

12. Colombie et Venezuela: Décret n° 1447/95 et Décret n° 1521

13. Décret Suprême n° 256-A et ses amendements postérieurs.

14. Résolution 2002/2002, de la CONATEL qui a ouvert la possibilité de régulariser plus de cent émetteurs de faible puissance.

15. Opinion Consultative 5/85

Dans son article 1, alinéa 11, la Constitution de l'UIT établit que :

*“L'Union effectuera l'attribution de fréquences du spectre radioélectrique et l'adjudication de fréquences radioélectriques et tiendra le registre des assignations de fréquences et des positions orbitales associées dans l'orbite des satellites géostationnaires, afin d'éviter toute interférence préjudiciable entre les stations de radiocommunication des différents pays”.*

De cette manière, elle ne confie aux États (et pas nécessairement aux pouvoirs exécutifs) qu'une compétence de gestionnaire. Pour cette raison, lorsqu'on attribue une fréquence, il ne s'agit ni d'une cession ou “concession” faite aux citoyens et citoyennes sur un bien d'État. Ce devrait être la simple reconnaissance d'un droit préexistant et inhérent aux personnes, pour lequel une licence ou enregistrement est nécessaire, de manière à mettre de l'ordre dans l'accès à une ressource naturelle limitée. La façon dont l'État fait usage ou abuse de cette capacité administrative devient alors claire, qu'il s'agisse de permettre ou d'empêcher l'accès aux fréquences, “Patrimoine de l'Humanité”, d'une manière transparente, juste et équitable.

Pour cette raison nous affirmons que, dans la mesure où le nombre fini de ces fréquences constitue l'unique limitation légitime en matière d'accès, leur administration est assujettie, d'un point de vue technique, aux règlements de l'UIT mais, d'un point de vue juridique et politique, elles ressortissent des Conventions et Déclarations des Droits de l'Homme et leurs interprétations authentifiées par les organes institutionnels des systèmes de protection établis, soit dans le cas qui nous occupe: la Convention Américaine, la Déclaration de Principes de la CIDH et les sentences et opinions consultatives de la Cour Interaméricaine.

Les choses étant ainsi, nous sommes devant une forme particulière d'exercice de la liberté d'expression et –à l'heure des classifications– le contenu doit primer sur le contenant ou les mécanismes de transmission de l'information.

Sur ce sujet, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme dit, dans sa Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression, approuvée au cours de sa 108<sup>ème</sup> période de sessions, tenue en octobre 2000 :

12. Les attributions de radio et télévision doivent prendre en compte des critères démocratiques qui garantissent une égalité de chances à tous les individus dans l'accès à celles-ci.

13. L'utilisation du pouvoir de l'État et des ressources du ministère public; la concession de rentes de complaisance; l'attribution arbitraire et discriminatoire de publicité officielle et de crédits officiels; l'octroi de fréquences de radio et télévision, entre autres, dans l'in-

attention de faire pression et de punir ou de récompenser et privilégier les communicateurs sociaux et les moyens de communication en fonction de leurs lignes éditoriales, attentent à la liberté d'expression et doivent être expressément prohibés par la loi.

Les trois Rapporteurs sur la Liberté d'Expression de l'OEA, de l'ONU et de l'OSCE se sont prononcés dans le même sens, les 19 et 20 novembre 2001, dans un document intitulé “Défis à la liberté d'expression dans le nouveau siècle”:

*“La promotion de la diversité doit être le premier objectif de la réglementation de la radiodiffusion; la diversité implique égalité de genre dans la radiodiffusion et égalité de chances dans l'accès de tous les segments de la société aux ondes de radiodiffusion”.*

Ce même mois, le 2 avril plus précisément et dans la même ville, Washington, le Rapport Annuel sur la Situation de la Liberté d'Expression aux Amériques (année 2002) qui fait partie du Rapport de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) énonce:

*“L'établissement de cadres légaux discriminatoires qui font obstacle à l'adjudication de fréquences aux radios communautaires est inadmissible”.*

Pour la première fois, ce rapport inclut un chapitre intitulé “L'exercice de la liberté d'expression par des moyens de communication communautaires”, dont la conclusion recommande aux États que:

*“dans leur rôle d'administrateur des ondes du spectre radioélectrique ils doivent les répartir selon des critères démocratiques garantissant une égalité de chances à tous les individus”*

Selon la Charge du Rapporteur:

*“les radios dites communautaires, éducatives, participatives, rurales, insurgées, interactives, alternatives et citoyennes sont, dans de nombreux cas, et quand elles agissent dans le cadre de la légalité, celles qui occupent les espaces laissés par les médias de masse ; elles se constituent comme moyens de canalisation de l'expression où les personnes du secteur pauvre trouvent les meilleures possibilités d'accès et participation, en comparaison avec ce que leur offrent les moyens traditionnels”.*

Par leur importance en tant que “canaux d'exercice de la liberté d'expression” et par “le besoin croissant d'expression des majorités et minorités sans accès aux moyens de communication, et leurs revendications du droit à la communication, de la libre expression d'idées et de la diffusion d'information, rendent impérative la nécessité de rechercher des biens et services qui assurent des conditions minimum de dignité, sécurité, subsistance et développement”.